

Dans ce numéro

En janvier 2018, la valeur et le volume des premières ventes ont augmenté en Italie, en Pologne et en Suède par rapport à janvier 2017. Au cours de la même période, les premières ventes ont diminué en Estonie, en France, en Lettonie, en Lituanie, en Norvège, en Espagne et notamment au Royaume-Uni.

En janvier 2018, les prix en première vente les plus faibles pour la sole commune ont été observés en Italie (10,78 EUR/kg) et les plus élevés en France (13,36 EUR/kg). Sur les trois dernières années, les prix en première vente les plus élevés pour le flet d'Europe ont été observés en Estonie (0,69 EUR/kg), suivie par la Lituanie et la Lettonie.

Concernant les importations de l'UE, les prix hebdomadaires de saumon rouge entier congelé provenant des États-Unis ont affiché une tendance à la hausse, à l'instar du flétan noir provenant du Groenland et de la plie provenant d'Islande, avec une variation à court terme. Les prix à l'importation de filets congelés de grenadier bleu provenant de Nouvelle-Zélande sont restés stables.

En 2017, les prix de détail moyens de la palourde fraîche pour la consommation des ménages ont atteint 8,72 EUR/kg en Italie et 3,10 EUR/kg au Portugal.

La transformation du surimi, reposant essentiellement sur le lieu d'Alaska et le merlan bleu, s'est développée dans quelques États membres : la France, l'Espagne, la Lituanie, et plus récemment la Pologne. Le marché européen du surimi est surtout approvisionné par cette industrie.

En 2017, les exportations européennes de produits de la mer vers l'Australie ont atteint 11.940 tonnes. Le saumon fumé et les conserves de différents types de produits de la mer sont les principaux produits exportés.

Les activités de pêche dans l'Atlantique, en mer du Nord et en mer Baltique enregistrent des bénéfiques records grâce à la reconstitution de stocks halieutiques prisés, notamment ceux du cabillaud de mer du Nord et du merlu du Nord.



Table des matières

Premières ventes en Europe

Sole commune
(Belgique, France, Italie)
Flet d'Europe
(Estonie, Lettonie, Lituanie)

Importations hors UE

Cours hebdomadaires des prix
moyens à l'importation dans l'UE
pour les produits sélectionnés en
provenance des pays d'origine
sélectionnés

Consommation

Palourde en Italie et au Portugal

Études de cas

Filière du surimi dans l'UE
Pêche et aquaculture en Australie

Faits saillants mondiaux

Contexte macro-économique

Carburant maritime, prix à la
consommation, taux de change



Retrouvez toutes ces données, informations
et bien plus, sur le site : www.eumofa.eu/fr

Suivez-nous sur Twitter :
[@EU_MARE](https://twitter.com/EU_MARE) [#EUMOPA](https://twitter.com/EUMOPA)

1 Premières ventes : Europe

En janvier 2018, 12 États membres de l'UE et la Norvège ont fourni les données des premières ventes pour 11 groupes de produits.¹

1.1 En janvier 2018

Augmentation en valeur et en volume : Les premières ventes ont augmenté en Italie, en Pologne et en Suède par rapport à l'année précédente. L'augmentation en volume a été particulièrement forte en Pologne et en Suède (respectivement, + 55 % et + 72 %, surtout du fait des petits pélagiques).

Baisse en valeur et en volume : Les premières ventes ont diminué en Estonie, en France, en Lettonie, en Lituanie, en Norvège, en Espagne et au Royaume-Uni. La baisse a été particulièrement forte au Royaume-Uni, principalement du fait de l'approvisionnement moindre et du prix très faible du maquereau.

Table 1. **JANVIER : BILAN DES PREMIÈRES VENTES DES PAYS DÉCLARANTS (volume en tonnes et valeur en millions d'euros)**

Pays	janvier 2016		janvier 2017		janvier 2018		Évolution depuis janvier 2017	
	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur
BE	1.795	5,72	1.918	5,63	1.724	5,79	- 10 %	3 %
DK	13.652	22,65	23.730	30,63	24.279	29,12	2 %	- 5 %
EE	7.613	1,61	5.130	1,10	5.818	1,08	13 %	- 1 %
FR	13.973	49,63	15.914	56,17	14.250	53,74	- 10 %	- 4 %
IT*	5.652	20,76	4.976	17,61	5.648	21,62	13 %	23 %
LV	6.984	1,54	6.318	1,31	5.099	0,91	- 19 %	- 30 %
LT	155	0,12	181	0,24	170	0,20	- 6 %	- 18 %
NO	222.223	198,36	231.730	206,56	197.076	153,88	- 15 %	- 26 %
PL	8.291	3,29	8.951	3,21	13.843	3,76	55 %	17 %
PT	4.403	11,59	4.378	15,40	5.780	13,95	32 %	- 9 %
ES**	19.670	79,23	23.388	82,88	16.497	64,02	- 29 %	- 23 %
SE	15.017	6,96	6.978	4,81	12.018	7,17	72 %	49 %
UK	49.088	75,42	60.541	87,65	42.715	61,71	- 29 %	- 30 %

Source : EUMOFA (mis à jour le 13/03/2018, mis à jour le 18/04/2018 pour le Royaume-Uni). Les données relatives au volume sont indiquées en poids net.

*Données partielles. Les données des premières ventes pour l'Italie couvrent 229 ports de pêche (environ 50 % du total des débarquements).

**Données partielles. Les données relatives aux premières ventes pour l'Espagne couvrent 137 ports de pêche.

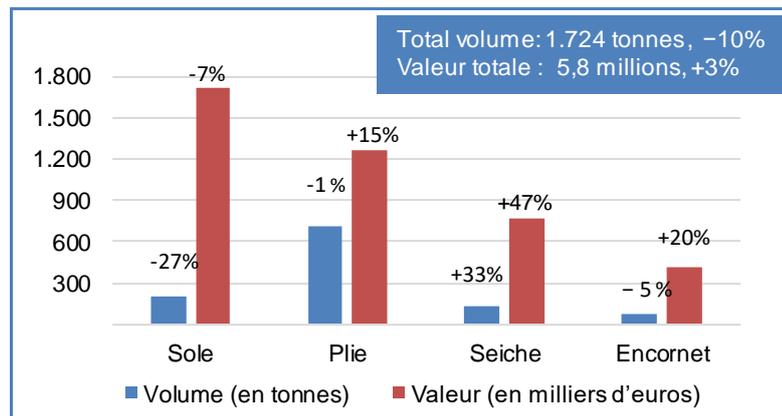
Les données les plus récentes relatives aux premières ventes pour le mois de **février 2018** sont disponibles sur le site EUMOFA. Il est possible de les consulter [ici](#).

¹Bivalves et autres mollusques et invertébrés aquatiques, céphalopodes, crustacés, poissons plats, poissons d'eau douce, poissons de fond, produits aquatiques divers, autres poissons marins, salmonidés, petits pélagiques, et thon et thonidés.

1.2 Premières ventes dans les pays sélectionnés

 En **Belgique**, en **janvier 2018**, les premières ventes ont augmenté en valeur et diminué en volume par rapport à janvier 2017. L'augmentation en valeur est surtout le fait de la plie, de la seiche, de l'encornet et du turbot. La baisse en volume a surtout été le fait de premières ventes moindres de grondin (- 42 %), la deuxième espèce la plus débarquée en Belgique, atteignant 177 tonnes. La majeure partie des principales espèces commerciales a enregistré une hausse du prix moyen, à l'exception de la coquille Saint-Jacques (- 14 %) et du merlan (- 4 %).

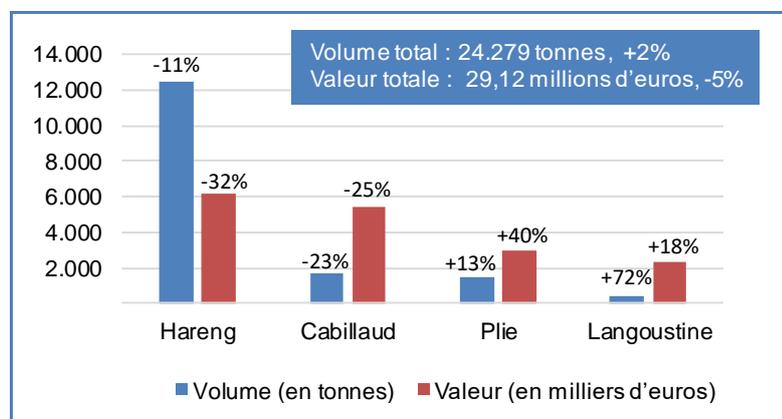
Figure 1. **PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN BELGIQUE EN JANVIER 2018**



Les pourcentages montrent les évolutions par rapport à l'année précédente.
Source : EUMOFA (mis à jour le 13/03/2018).

 Au **Danemark**, en **janvier 2018**, les premières ventes ont diminué en valeur et augmenté en volume par rapport à janvier 2017. La baisse en valeur a surtout été le fait des premières ventes de cabillaud et notamment de hareng. La plus forte augmentation a été le fait du maquereau, de la moule et de la plie. Parmi les espèces principales, les prix moyens ont fortement augmenté pour la plie (+ 24 %, soit 1,99 EUR/kg), la sole (+ 20 %, soit 10,29 EUR/kg) et la baudroie (+ 12 %, soit 5,20 EUR/kg), tandis que la plus forte baisse a été enregistrée pour le hareng (- 24 %, soit 0,49 EUR/kg) et la langoustine (- 32 %, soit 6,25 EUR/kg).

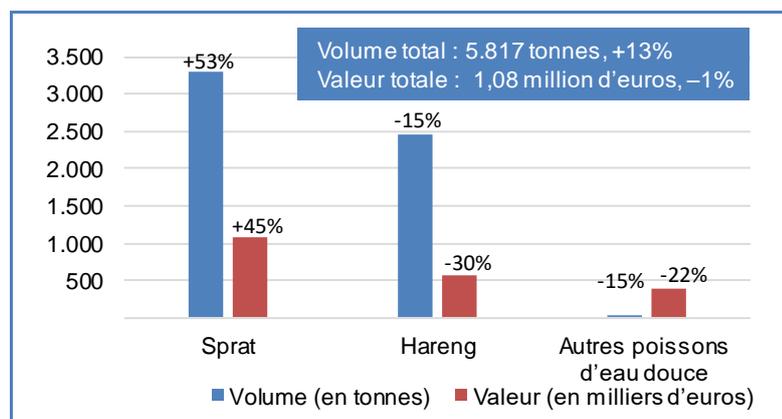
Figure 2. **PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES AU DANEMARK EN JANVIER 2018**



Les pourcentages montrent les évolutions par rapport à l'année précédente.
Source : EUMOFA (mis à jour le 13/03/2018).

 En **Estonie**, en **janvier 2018**, la légère baisse de la valeur globale des premières ventes a été le fait du hareng, tandis que l'augmentation en volume des premières ventes a été le fait du sprat. Une hausse de l'approvisionnement de sprat a contribué à la baisse des prix moyens (- 5 %, soit 0,17 EUR/kg). Par ailleurs, l'approvisionnement moindre en hareng n'a pas contribué à l'augmentation de son prix moyen, qui a diminué de 18 % pour atteindre 0,15 EUR/kg. Globalement, des débarquements plus importants des espèces principales ont contribué à la baisse globale des prix (- 13 %) des principales espèces vendues.

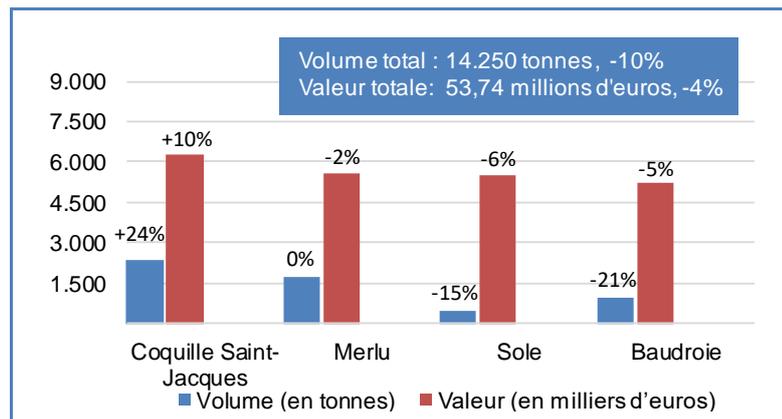
Figure 3. **PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN ESTONIE EN JANVIER 2018**



Les pourcentages montrent les évolutions par rapport à l'année précédente.
Source : EUMOFA (mis à jour le 13/03/2018).

 En France, en janvier 2018, la valeur et le volume des premières ventes ont diminué de respectivement 4 % et 10 % par rapport à janvier 2017. L'encornet et le merlan ont enregistré la plus forte hausse en valeur. L'encornet a également connu la plus forte baisse en volume. La baisse globale en volume a également été le fait de la baudroie (-5 %) et de la sole (-6 %). Parmi les principales espèces débarquées, les prix ont fortement augmenté pour la baudroie (+20 %, soit 5,45 EUR/kg) et l'encornet (+30 %, soit 7,54 EUR/kg). L'augmentation du prix moyen a été le fait du volume moindre des premières ventes. Par ailleurs, le volume des débarquements de coquille St-Jacques a augmenté (+24%), tandis que le prix moyen a diminué de 11% pour atteindre 2,68 EUR/kg.

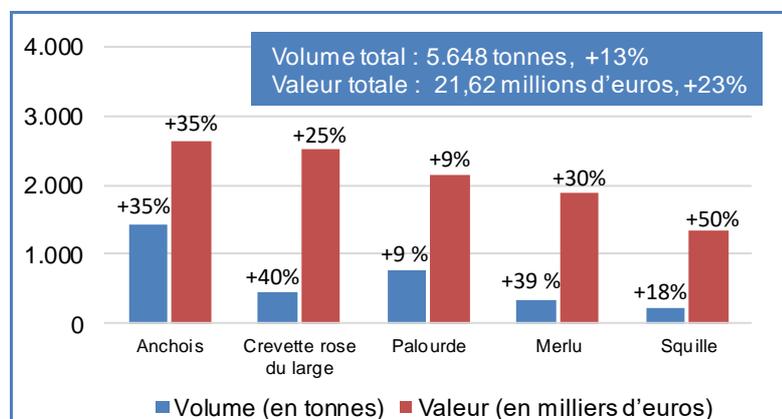
Figure 4. PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN FRANCE EN JANVIER 2018



Les pourcentages montrent les évolutions par rapport à l'année précédente.
Source : EUMOFA (mis à jour le 13/03/2018).

 En Italie, en janvier 2018, les premières ventes ont augmenté tant en valeur qu'en volume par rapport au même mois en 2017. L'augmentation en valeur a surtout été le fait de l'anchois (+35%), la crevette rose du large, le merlu, la squille et le poulpe. L'anchois (+35%), la palourde (+9%) et le merlu (+39%) ont contribué à la hausse en volume. Malgré l'augmentation en volume de la majeure partie des principales espèces commerciales, le prix moyen n'a diminué que pour la crevette rose du large (-11%) et le merlu (-6%), tandis que le prix des autres espèces a augmenté ou est resté stable.

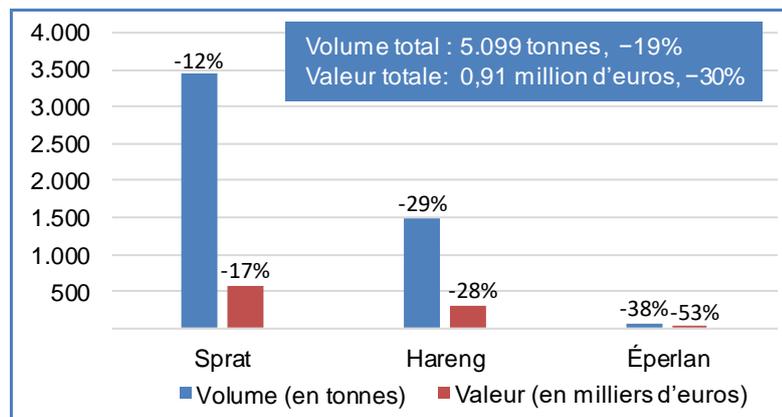
Figure 5. PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN ITALIE EN JANVIER 2018



Les pourcentages montrent les évolutions par rapport à l'année précédente.
Source : EUMOFA (mis à jour le 13/03/2018).

 En Lettonie, en janvier 2018, les premières ventes ont diminué tant en valeur qu'en volume par rapport à janvier 2017. La baisse a surtout été le fait du sprat, représentant 64 % de la valeur et 68 % du volume total des premières ventes. La baisse globale a également été le fait de la diminution du volume (-29%) et de la valeur (-28%) des premières ventes, bien que dans une moindre mesure. Les prix du sprat et de l'éperlan ont diminué de respectivement 6 % et 24 %, tandis que le prix du hareng a légèrement augmenté.

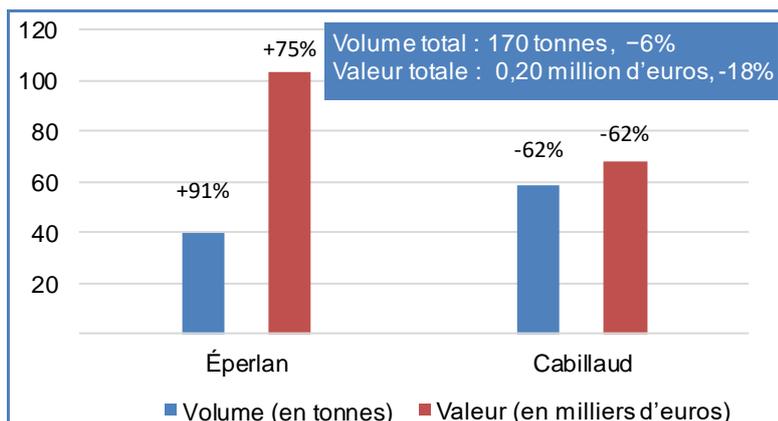
Figure 6. PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN LETTONIE EN JANVIER 2018



Les pourcentages montrent les évolutions par rapport à l'année précédente.
Source : EUMOFA (mis à jour le 13/03/2018).

 En **Lituanie**, en **janvier 2018**, la valeur et le volume des premières ventes ont légèrement diminué par rapport à janvier 2017, surtout du fait du cabillaud dont la valeur et le volume ont tous deux diminué de 62%. La forte hausse en valeur (+75%) et en volume (+91%) de l'éperlan n'a pas compensé la baisse globale. En janvier 2018, le prix du cabillaud est resté stable par rapport à janvier 2017, tandis que le prix moyen a diminué pour l'éperlan (-8%) et le hareng (-20%).

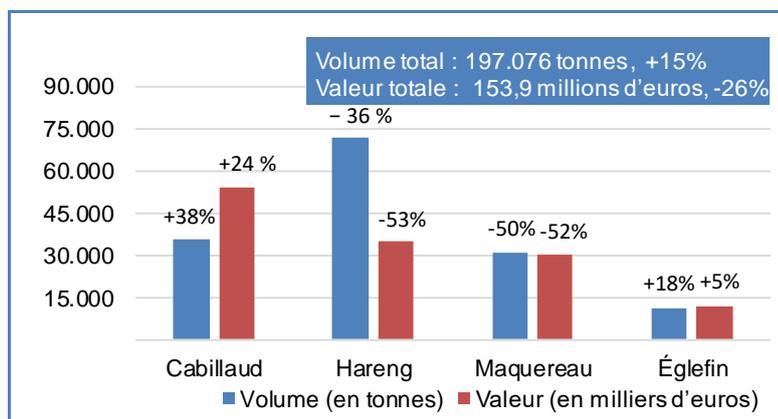
Figure 7. **PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN LITUANIE EN JANVIER 2018**



Les pourcentages montrent les évolutions par rapport à l'année précédente.
Source : EUMOFA (mis à jour le 13/03/2018).

 En **Norvège**, en **janvier 2018**, la valeur et le volume des premières ventes ont diminué, surtout du fait du hareng et du maquereau, qui ont baissé de respectivement de 36% et 50% et ont été vendus à des prix moyens inférieurs (-26% et -5%). Représentant 36% du volume total, le hareng est la principale espèce vendue et a enregistré une baisse de 53% de la valeur globale. Les prix moyens ont augmenté pour le crabe et le flétan noir, tandis qu'ils ont diminué pour la majeure partie des principales espèces commerciales (l'églefin, le chincharde, le lieu noir, la lingue et le flétan atlantique, entre autres).

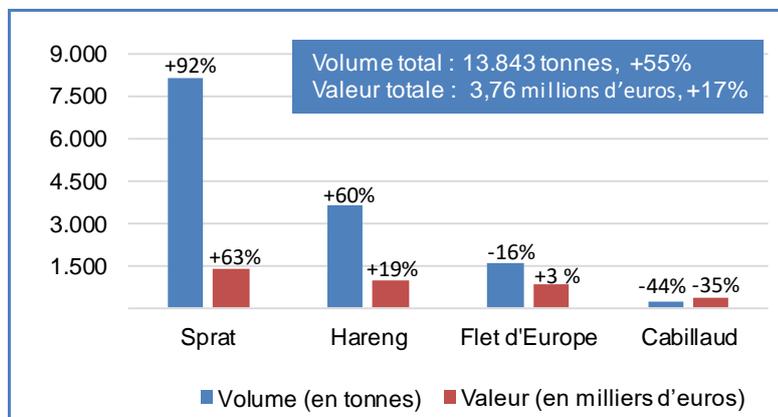
Figure 8. **PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN NORVÈGE EN JANVIER 2018**



Les pourcentages montrent les évolutions par rapport à l'année précédente.
Source : EUMOFA (mis à jour le 13/03/2018).

 En **Pologne**, en **janvier 2018**, une baisse du prix moyen en première vente (-24%) des principales espèces commerciales a été observée conjointement à une forte augmentation du volume des premières ventes (+55%), entraînant une légère augmentation de la valeur des premières ventes (+17%). L'augmentation globale en valeur et en volume a surtout été le fait du hareng et du sprat. Le cabillaud a affiché la plus forte baisse en valeur et en volume. Globalement, du fait de la hausse en volume, les prix moyens ont diminué pour les espèces principales (à savoir le hareng, -25% et le sprat, -15%), par rapport à janvier 2017.

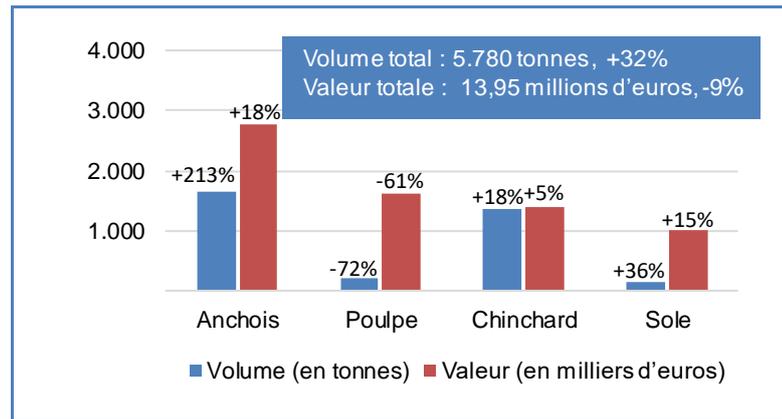
Figure 9. **PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN POLOGNE EN JANVIER 2018**



Les pourcentages montrent les évolutions par rapport à l'année précédente.
Source : EUMOFA (mis à jour le 13/03/2018).

 Au **Portugal**, en **janvier 2018**, les premières ventes ont diminué en valeur et ont augmenté en volume par rapport à janvier 2017. La valeur a surtout diminué du fait du poulpe, atteignant 1,6 million d'euros par rapport aux 4,14 millions de l'année précédente. Parmi les espèces principales, l'anchois, la palourde et le maquereau ont également enregistré des augmentations en volume. La baisse record du prix moyen de l'anchois (-62 %) a été le fait d'un volume plus élevé des premières ventes (1.653 tonnes). À l'exception du poulpe (+40 %), du tacaud commun (+12 %) et du sabre (+3 %), les prix moyens ont diminué pour le reste des 10 premières espèces vendues.

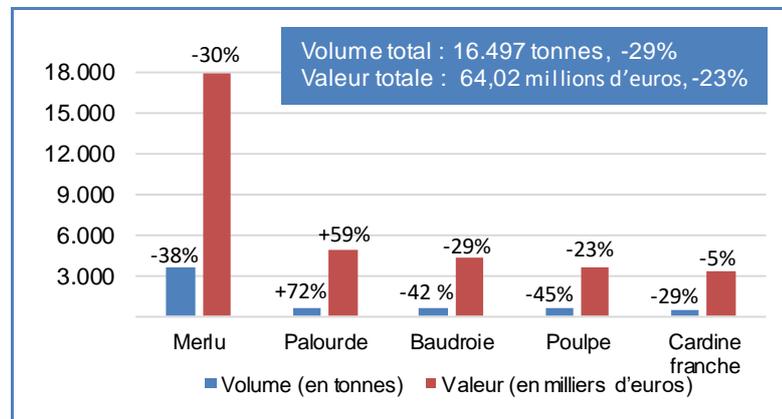
Figure 10. **PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES AU PORTUGAL EN JANVIER 2018**



Les pourcentages montrent l'évolution par rapport à l'année précédente.
Source : EUMOFA (mis à jour le 13/03/2018).

 En **Espagne**, en **janvier 2018**, la baisse de la valeur et du volume des premières ventes a surtout été le fait du merlu, de la baudroie, du poulpe et de la cardine franche, entre autres. La hausse du prix moyen de ces espèces a été le fait de la baisse de leur volume en première vente par rapport à janvier 2017. Parmi les principales espèces vendues, le maquereau et l'anchois ont affiché les baisses du prix moyen les plus fortes (respectivement, -22 % et -21 %).

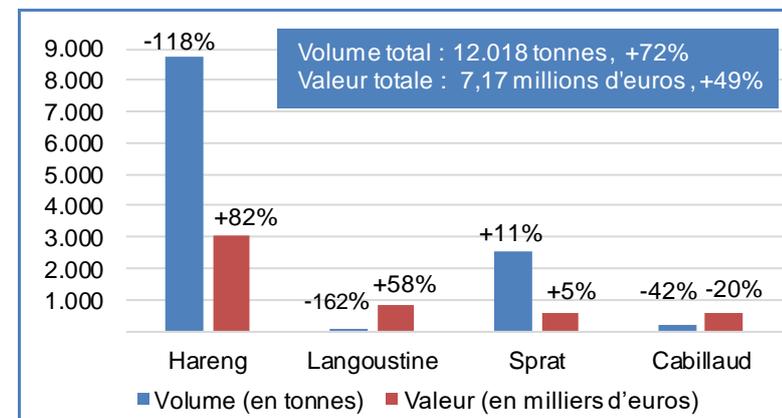
Figure 11. **PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN ESPAGNE EN JANVIER 2018**



Les pourcentages montrent les évolutions par rapport à l'année précédente.
Source : EUMOFA (mis à jour le 13/03/2018).

 En **Suède**, en **janvier 2018**, la valeur et le volume des premières ventes ont fortement augmenté (respectivement, +49 % et +72 %) du fait du hareng et du sprat (représentant respectivement 43 % de la valeur totale et 73 % du volume total des premières ventes), par rapport à janvier 2017. À l'exception du cabillaud (+38 %), les prix moyens en premières ventes ont surtout diminué pour le hareng (-17 %), la langoustine (-40 %), l'églefin (-27 %) et le sprat (-5 %).

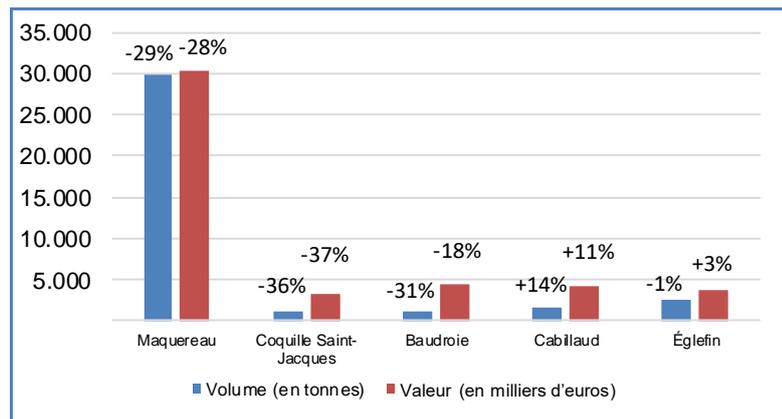
Figure 12. **PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN SUÈDE EN JANVIER 2018**



Les pourcentages montrent les évolutions par rapport à l'année précédente.
Source : EUMOFA (mis à jour le 13/03/2018).

 Au **Royaume-Uni**, en janvier 2018, la baisse des premières de maquereau (-28% en valeur et -29% en volume) a entraîné une baisse globale des premières ventes (-30% en valeur et -29% en volume) par rapport à janvier 2017. Le maquereau représentait 49% de la valeur et 70% du volume du total des premières ventes. Les autres espèces ayant contribué à la baisse globale sont la coquille Saint-Jacques, la baudroie et le crabe, ainsi que la langoustine. Les prix moyens ont augmenté pour la baudroie (+18%), ainsi que pour le maquereau (+2%) et le crabe (+19%). En revanche les prix ont baissé pour d'autres espèces, notamment pour la coquille Saint-Jacques (-2%), le cabillaud (-3%), and le lieu noir (-29%).

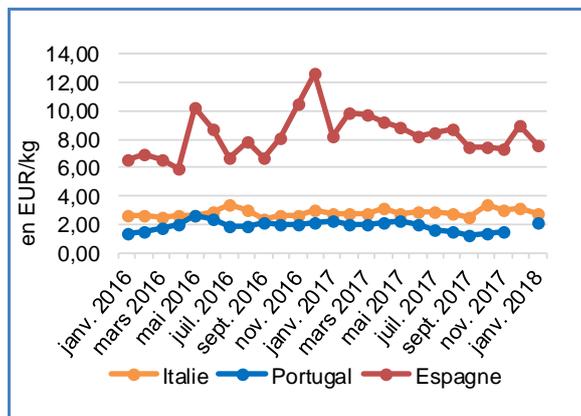
Figure 13. **PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES AU ROYAUME-UNI EN JANVIER 2018**



Les pourcentages montrent les évolutions par rapport à l'année précédente.
Source : EUMOFA (mis à jour le 18/04/2018).

1.3 Comparaison des prix en première vente des espèces sélectionnées dans les pays sélectionnés

Figure 14. **PRIX EN PREMIÈRE VENTE DE LA PALOURDE DANS LES PAYS SÉLECTIONNÉS**

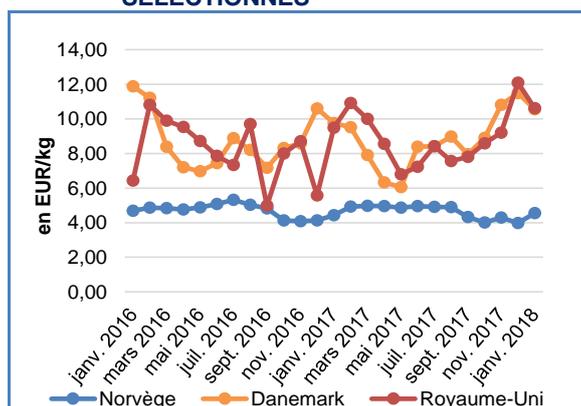


Source : EUMOFA (mis à jour le 13/03/2018).

La majeure partie des premières ventes de **palourde** a lieu en **Espagne**, en **Italie** et au **Portugal**. En Espagne, en **janvier 2018**, les prix en première vente se sont inversés pendant quelques temps au mois précédent, reprenant une tendance affichée presque tout au long de 2017. Globalement, en Espagne, en 2017, le prix en premières ventes de la palourde a diminué, passant de 9,83 EUR/kg en février à 7,26 EUR/kg en novembre, avant de rebondir à 8,97 EUR/kg en décembre. En janvier 2018, le prix a diminué de 16 %, pour atteindre 7,53 EUR/kg, avoisinant le prix en première vente des mois d'octobre et de novembre 2017.

En Italie et au Portugal, en 2017, les prix en première vente étaient plus stables, restant relativement inchangés en Italie et en légère baisse au Portugal. En Italie, en janvier 2018, le prix n'a pas évolué par rapport à janvier 2017 (2,75 EUR/kg), inférieur de seulement 5 % par rapport au prix moyen tout au long de 2017. Au Portugal, aucune donnée n'a été déclarée en décembre 2017. En janvier 2018, les prix se sont envolés à 2,10 EUR/kg, prix généralement enregistré au cours du premier semestre de 2017.

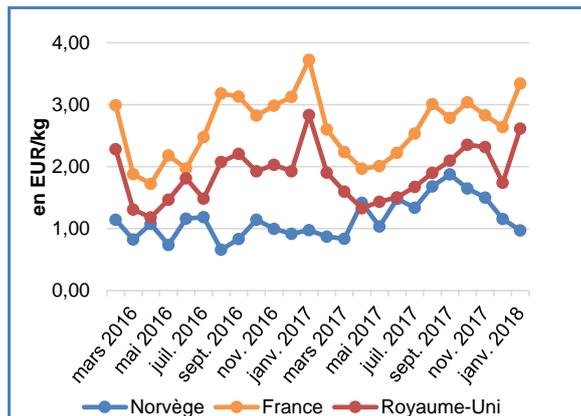
Figure 15. **PRIX EN PREMIÈRE VENTE DU FLÉTAN ATLANTIQUE DANS LES PAYS SÉLECTIONNÉS**



Source : EUMOFA (mis à jour le 13/03/2018).

Pour le **flétan atlantique**, la majeure partie des premières ventes a lieu en **Norvège**, représentant 89 % du volume total déclaré des ventes européennes en 2017, suivie par le **Danemark** (6 %) et le **Royaume-Uni** (4 %). La Norvège n'affiche pas de niveaux de prix similaires aux autres marchés, ni les mêmes tendances. En Norvège, en janvier 2018, le prix de 4,55 EUR/kg était inférieur de seulement 2 % à la moyenne relativement stable (4,63 EUR/kg) enregistrée tout au long de l'année 2017. Cependant, en Norvège, en janvier 2018, le prix était inférieur à la moitié des prix au Danemark et au Royaume-Uni, qui ont affichés des prix particulièrement volatiles en 2017, bien que les prix dans ces deux marchés soient relativement proches.

Figure 16. **PRIX EN PREMIÈRE VENTE DE LA LINGUE DANS LES PAYS SÉLECTIONNÉS**



Source : EUMOFA (mis à jour le 13/03/2018).

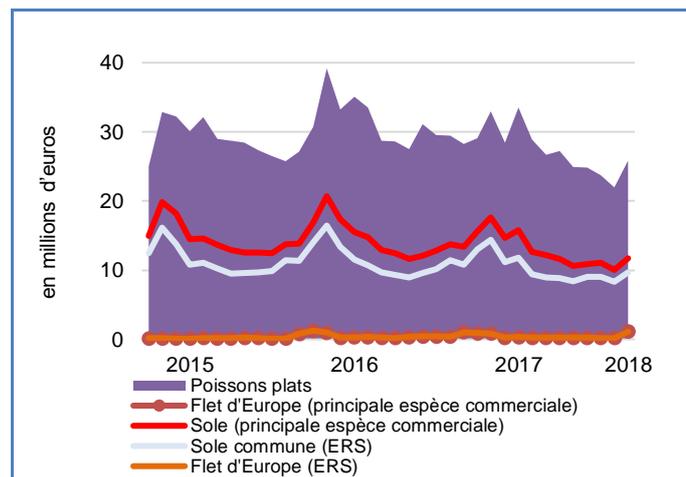
La **lingue** est surtout débarquée en **Norvège** (64 % du volume des ventes en 2017), en **France** (15 %) et au **Royaume-Uni** (13 %). En Norvège, à l'instar du flétan atlantique, les prix affichent des niveaux et des tendances différents par rapport aux autres marchés. En Norvège, en janvier 2018, le prix de la lingue (0,97 EUR/kg) était inférieur de 71 % au prix moyen en France (3,34 EUR/kg) et de 63 % au prix au Royaume-Uni (2,60 EUR/kg). Au cours des deux dernières années, les prix dans ces deux derniers marchés ont évolué de la même manière, atteignant un pic chaque année en janvier. De même, en janvier 2018, ces deux prix ont fortement augmenté par rapport au mois précédent, tandis qu'en Norvège, le prix a diminué pour le 5^{ème} mois consécutif, après avoir suivi une croissance lente et irrégulière depuis le début de 2016.

1.4 Groupe de produits du mois : les poissons plats

En **janvier 2018**, le groupe de produits des **poissons plats** se situe au 6^{ème} rang des 11 groupes de produits, en volume comme en valeur.² La valeur des premières ventes a atteint 28,1 millions d'euros pour 7.649 tonnes en janvier 2018, soit une baisse de 3 % en valeur et de 9 % en volume par rapport aux premières ventes de janvier 2017.

Le groupe de produits des poissons plats comprend 11 des principales espèces commerciales : le flétan atlantique, la barbue, la limande, le flétan noir, la cardine franche, les autres poissons plats, les autres filets, la plie, la sole et le turbot. Au niveau des espèces (ERS)³, au cours du mois de **janvier 2018**⁴, la sole commune et le filet d'Europe ont représenté ensemble 41 % de la valeur totale des premières ventes et 46% de leur volume. En janvier 2018, la part en valeur de la sole commune était de 42 % tandis que le filet d'Europe a représenté 4% du total de la valeur des poissons plats.

Figure 17. **COMPARAISON DE LA VALEUR DES PREMIÈRES VENTES AU NIVEAU DES GROUPES DE PRODUITS, DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES ET DU SYSTÈME ERS POUR L'ENSEMBLE DES PAYS DÉCLARANTS** (en millions d'euros)



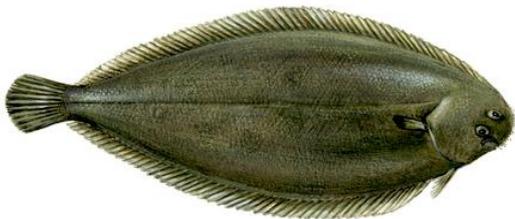
Source : EUMOFA (mis à jour le 13/03/2018).

² Le tableau 1.2 de l'annexe donne plus d'informations sur les groupes de produits.

³ Espèces indiquées au niveau du système d'enregistrement et de communication électronique (système ERS, *Electronic Reporting System*), élaboration s'appuyant sur les codes alpha-3 de la FAO.

⁴ L'annexe montre la classification des principales espèces commerciales du groupe de produits des poissons plats.

1.5 Zoom sur la sole commune



La **sole commune** (*Solea solea*) est une espèce du groupe de produits des poissons plats, appartenant à la famille des soléidés. Elle est présente dans l'Atlantique Est, en mer du Nord, à l'ouest de la mer Baltique, en mer Méditerranée (y compris en mer de Marmara) et en mer Noire. La sole commune se nourrit de vers marins, de crevettes et d'invertébrés aquatiques. Elle s'alimente également d'autres sources de nourriture, notamment de mollusques et de crustacés. Elle évolue plutôt en eau profonde en hiver et se rapproche des eaux peu profondes pour se nourrir et frayer lorsque l'eau se réchauffe au

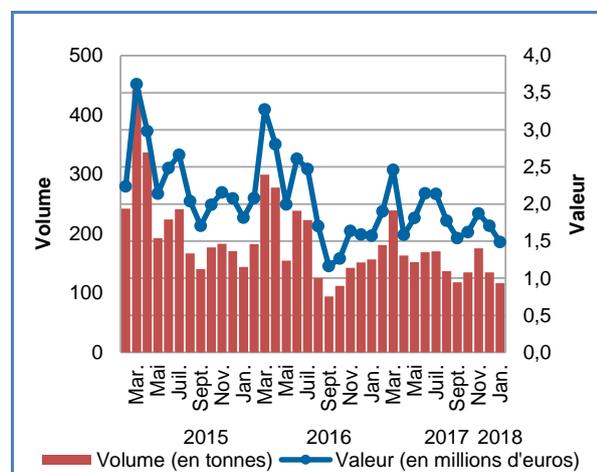
printemps et en été. La reproduction commence à l'âge de 3 ou 5 ans, lorsque la sole atteint une taille ente 25 et 30 cm. La ponte s'effectue à des températures entre 6 et 12 °C, principalement pendant les mois de février et de mai (au large des côtes de Galice), bien qu'elle peut avoir lieu au début de l'hiver dans les zones plus chaudes (notamment en mer Méditerranée). La mer des Wadden (une zone située en mer du Nord) abrite la frayère la plus importante.⁵ La sole commune est une espèce commerciale appréciée du fait de son goût peu prononcé et sa chair délicate. Elle est également facile à fileter. Elle est principalement capturée au chalut.

La taille minimale de débarquement de la sole commune (24 cm) est réglementée par le Règlement (CE) n° 2406/96 du Conseil⁶. L'espèce fait l'objet d'un plan pluriannuel de pêche, fixant un total admissible de captures (TAC) en mer du Nord⁷, dans le golfe de Gascogne⁸ et dans la Manche⁹. La part du quota annuel de l'UE pour la sole commune est fixée d'après l'avis du Comité technique, scientifique et économique de la pêche (CSTEP).

Pays sélectionnés

En **Belgique**, en **janvier 2017**, les premières ventes de sole commune ont atteint 1,49 million d'euros pour 116 tonnes, soit une baisse en valeur (- 5 %) et en volume (- 26 %) par rapport à janvier 2017. La valeur et le volume des premières ventes ont connu une tendance similaire (respectivement - 18 % et - 19 %), par rapport à janvier 2017. Les plus grands ports de débarquement de sole commune sont Zeebrugge et Ostende.

Figure 18. SOLE COMMUNE : PREMIÈRES VENTES EN BELGIQUE



Source : EUMOFA (mis à jour le 13/03/2018).

⁵ <http://www.fishbase.org/summary/solea-solea.html>

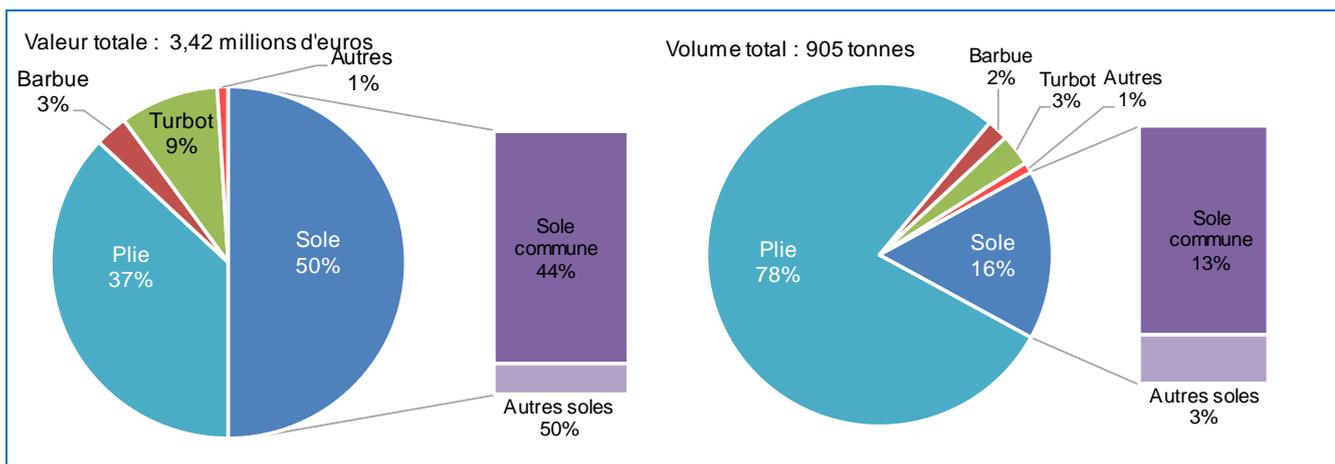
⁶ RÈGLEMENT (CE) n° 2406/96 du Conseil <http://eur-lex.europa.eu/legal-content/EN/TXT/PDF/?uri=CELEX:31996R2406&from=EN>

⁷ RÈGLEMENT (CE) n° 676/2007 du Conseil <http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:L:2007:157:0001:0006:EN:PDF>

⁸ RÈGLEMENT (CE) n° 388/2006 du Conseil <http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=CELEX:32006R0388:EN:NOT>

⁹ RÈGLEMENT (CE) n° 509/2007 du Conseil <http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=CELEX:32007R0509:EN:NOT>

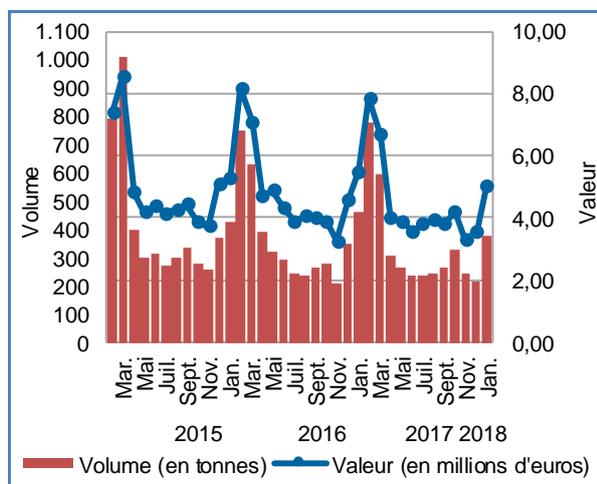
Figure 19. COMPARAISON DES PREMIÈRES VENTES DE POISSONS PLATS EN BELGIQUE EN JANVIER 2018 (EN VALEUR ET EN VOLUME)



Source : EUMOFA (mis à jour le 13/03/2018).

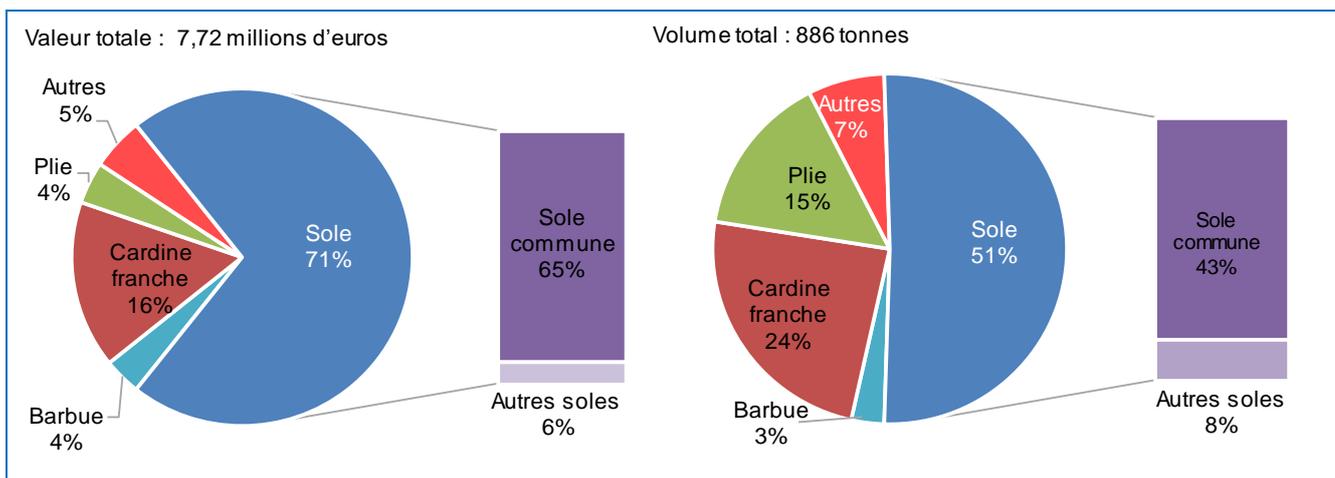
En France, en janvier 2018, les premières ventes de sole commune ont diminué de 8 % en valeur (soit 5 millions d'euros) et de 18 % en volume (soit 376 tonnes), par rapport à janvier 2017. Les premières ventes ont également diminué, bien que de manière plus modérée, en valeur et en volume (respectivement, - 5 % et - 12 %). Parmi les pays consultés, la France est le premier pays pêcheur en valeur. Les Sables-d'Olonne, Boulogne-sur-Mer et Arcachon sont les ports français où la valeur des débarquements de sole commune est la plus élevée.

Figure 20. SOLE COMMUNE : PREMIÈRES VENTES EN FRANCE



Source : EUMOFA (mis à jour le 13/03/2018).

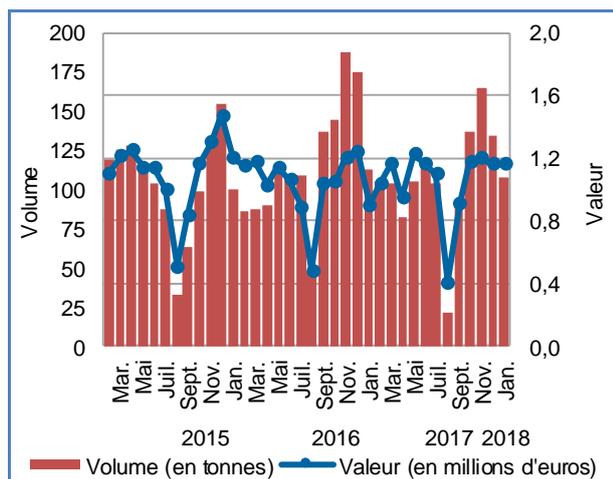
Figure 21. COMPARAISON DES PREMIÈRES VENTES DE POISSONS PLATS EN FRANCE EN JANVIER 2018 (EN VALEUR ET EN VOLUME)



Source : EUMOFA (mis à jour le 13/03/2018).

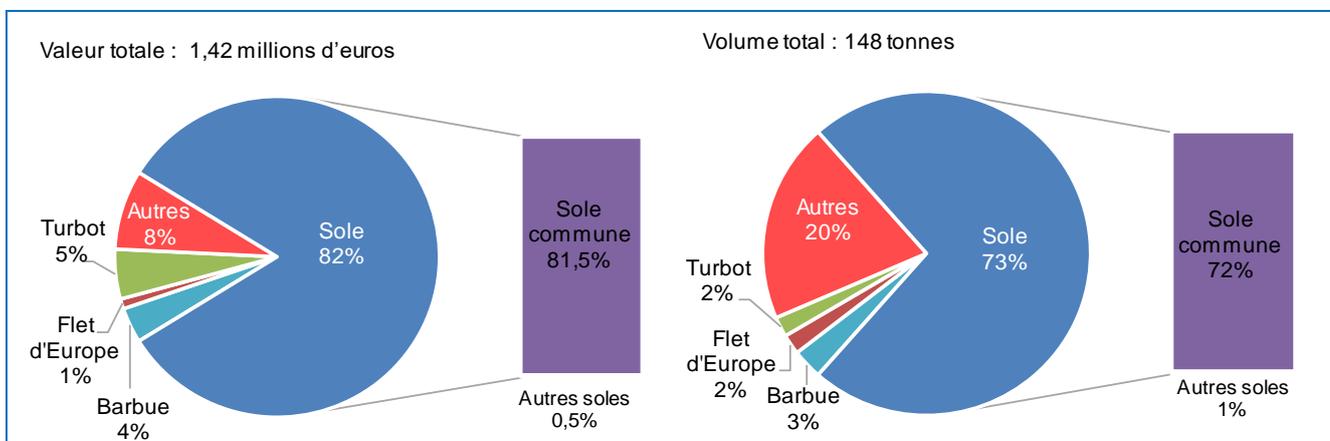
En Italie, en janvier 2018, la valeur des premières ventes a fortement augmenté (+ 28 %, pour atteindre 1,16 million d'euros), tandis qu'elle a diminué en volume (- 5 %, soit 106 tonnes) par rapport à janvier 2017. La tendance s'est toutefois inversée par rapport à janvier 2016 : les premières ventes ont diminué de 3 % en valeur et ont augmenté de 7 % en volume. Ancône et Anzio sont les principaux ports italiens (en valeur) pour les débarquements de sole commune.

Figure 22. SOLE COMMUNE : PREMIÈRES VENTES EN ITALIE



Source : EUMOFA (mis à jour le 13/03/2018).

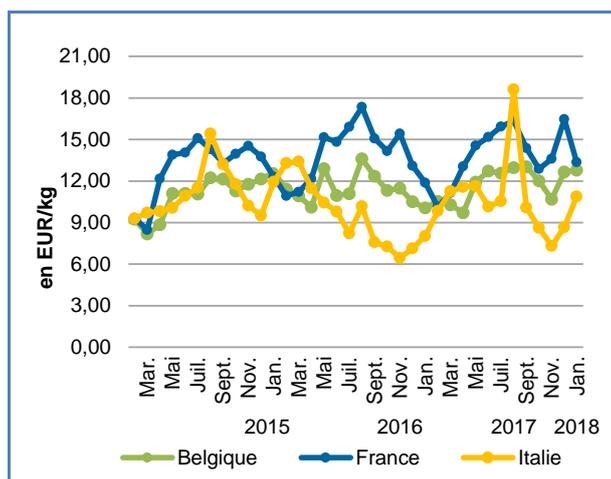
Figure 23. COMPARAISON DES PREMIERES VENTES DE POISSONS PLATS EN ITALIE EN JANVIER 2018 (EN VALEUR ET EN VOLUME)



Source : EUMOFA (mis à jour le 13/03/2018).

Évolution du prix

Figure 24. SOLE COMMUNE : PRIX EN PREMIÈRE VENTE DANS LES PAYS SELECTIONNÉS



Source : EUMOFA (mis à jour le 13/03/2018).

En janvier 2018, le prix moyen mensuel en première vente le plus faible pour la sole commune a été observé en Italie (10,78 EUR/kg) et le plus élevé en France (13,36 EUR/kg). En Belgique, le prix se situait entre les niveaux de France et d'Italie (12,80 EUR/kg).

À l'inverse de l'Italie, où les prix en première vente ont affiché une tendance à la baisse au cours des 3 dernières années (de février 2015 à janvier 2018), ils ont augmenté en Belgique et en France. Globalement, les variations du prix moyen semblent dépendre de la disponibilité de l'espèce, c'est-à-dire que les prix plus élevés sont le fait d'un volume moindre.

En **Belgique**, les prix ont atteint un pic en août 2016 (13,61 EUR/kg, correspondant à 125 tonnes débarquées). Au cours des 3 dernières années, les prix les plus bas ont été enregistrés sur la période de mars à avril 2015 (entre 8,17 et 8,85 EUR/kg). Les prix moyens ont fluctué selon le volume disponible.

En général, en France, les prix augmentent pendant l'été. Le prix le plus élevé a été atteint en août 2016

Nous avons parlé de la **sole commune** dans des numéros précédents des *Faits saillants du mois* :

Premières ventes : Belgique (2/2017, 4/2015, 6/2014, janvier 2013, août-septembre 2013), Danemark (7/2016), France (2/2017), Italie (2/2017), Portugal (2/2017, 9/2015, 2/2014).

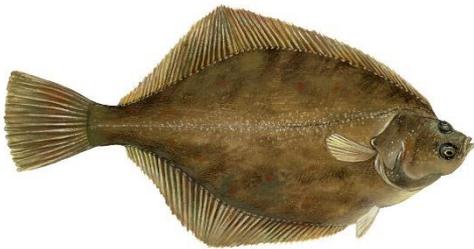
Thème du mois : Les prix aux différents stades de la filière sole en Belgique (janvier 2013)

Consommation : Belgique (5/2015, 2/2014), France (4/2016, 5/2015, 2/2014), Italie (4/2016, 5/2015, 2/2014), Pays-Bas (5/2015, 2/2014), Royaume-Uni (4/2016, 5/2015, 2/2014).

(17,36 EUR/kg pour 234 tonnes). Ceci est surtout le fait d'un approvisionnement moindre en sole commune au cours de l'été. À titre comparatif, le prix moyen le plus faible a été enregistré en mars 2015 (8,46 EUR/kg, correspondant à 1.008 tonnes vendues).

En Italie, les prix moyens étaient les plus élevés par rapport au reste des pays consultés. Le prix moyen le plus faible (6,45 EUR/kg) a été enregistré au cours de la saison de pêche intensive en novembre 2016, lorsque 187 tonnes de sole commune ont été débarquées. Sur la période observée portant sur les trois dernières années, les débarquements étaient plus faibles en août et par conséquent, les prix plus élevés, y atteignant un pic en 2017, lorsqu'un kilogramme de sole commune a été vendu à 18,62 euros.

1.6 Zoom sur le flet d'Europe



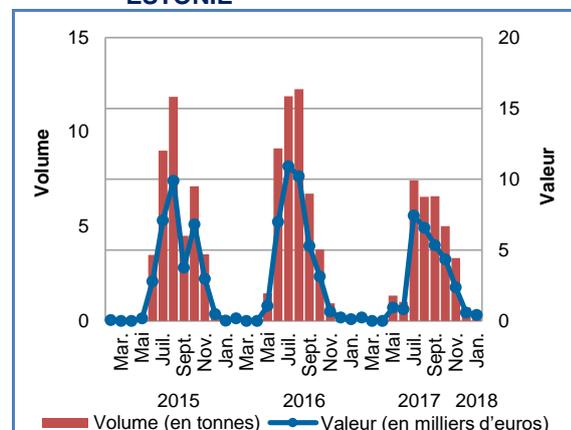
Le flet d'Europe (*Platichthys flesus*) est un poisson plat appartenant à la famille des pleuronectidés, une famille différente de poissons plats répartie dans les eaux côtières européennes de la mer Blanche au nord à la mer Méditerranée et à la mer Noire au Sud. Espèce migratoire, elle évolue dans les estuaires la majeure partie de l'année. Les adultes sont également présents sur les fonds vaseux et sableux des eaux côtières et en mer. Pendant l'hiver, les adultes vivent dans des eaux plus profondes et chaudes, où ils fraient de février à juin. Les flets se nourrissent de la faune benthique, y compris de petits poissons et d'invertébrés aquatiques.

L'abondance du flet d'Europe varie au cours de l'année, la pêche ayant surtout lieu de juin à décembre. L'espèce est principalement capturée aux filets maillants ciblant le cabillaud et les poissons plats. Les plus grandes pêcheries au chalut exploitent la mer Baltique et les eaux autour des Pays-Bas et du Danemark.¹⁰ Le flet est surtout capturé comme prise accessoire, tandis qu'une pêche au flet a été observée en Lettonie et en Lituanie. Actuellement, ce stock n'est pas réglementé par un TAC.¹¹ La taille minimale de débarquement du flet d'Europe (24 cm) est réglementée par le Règlement (CE) n° 2406/96 du Conseil.¹²

Pays sélectionnés

En **Estonie**, la pêche au flet d'Europe est intensive pendant l'été, tandis que les captures sont insignifiantes, voire inexistantes pendant l'hiver du fait de la saisonnalité de la pêche. Le flet d'Europe est surtout capturé comme prise accessoire. En janvier 2018, bien que la valeur et le volume des premières ventes étaient plus élevés qu'en janvier 2017 et 2016, ils sont restés très faibles. La valeur la plus élevée (10.920 euros) pour un volume de 12 tonnes a été enregistrée en juillet 2016. Le principal port estonien pour le flet d'Europe est Nasva Jõesadam, suivi par Kaunispe.

Figure 25. FLET D'EUROPE : PREMIÈRES VENTES EN ESTONIE



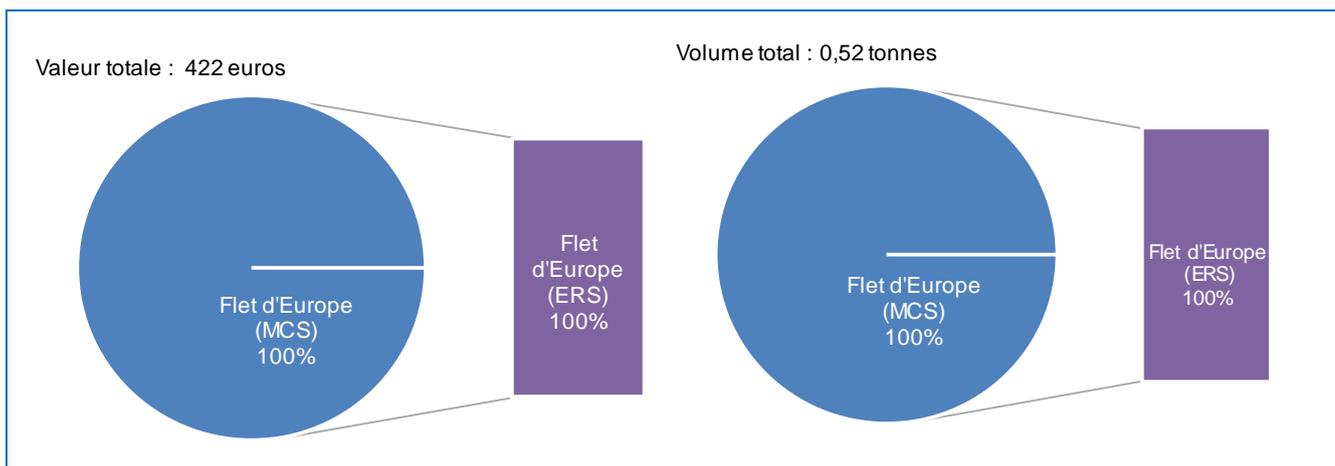
Source : EUMOFA (mis à jour le 13/03/2018).

¹⁰ <http://www.fishbase.se/summary/Platichthys-flesus.html>

¹¹ <http://ices.dk/sites/pub/Publication%20Reports/Advice/2017/2017/fle.27.2628.pdf>

¹² RÈGLEMENT (CE) n° 2406/96 du Conseil <http://eur-lex.europa.eu/legal-content/EN/TXT/PDF/?uri=CELEX:31996R2406&from=EN>

Figure 26. COMPARAISON DES PREMIÈRES VENTES DE POISSONS PLATS EN ESTONIE EN JANVIER 2018 (EN VALEUR ET EN VOLUME)

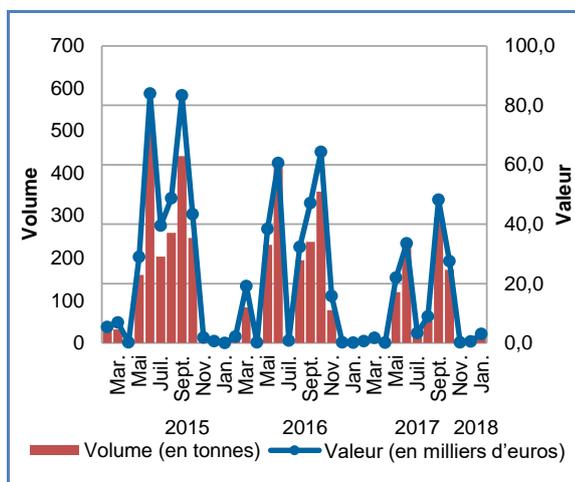


Source : EUMOFA (mis à jour le 13/03/2018).

Au cours des 3 dernières années, la Lettonie a enregistré les captures les plus élevées tant valeur qu'en volume des premières ventes parmi les pays consultés, avec des fluctuations irrégulières entre mai et novembre pour chaque année analysée. Au cours de la période de décembre à février, les premières ventes sont restées faibles du fait de la saisonnalité de la pêche et du flet qui est généralement capturé en prise accessoire. L'approvisionnement le plus élevé a été enregistré en juin 2015, avec 518 tonnes pour une valeur de 84.000 euros.

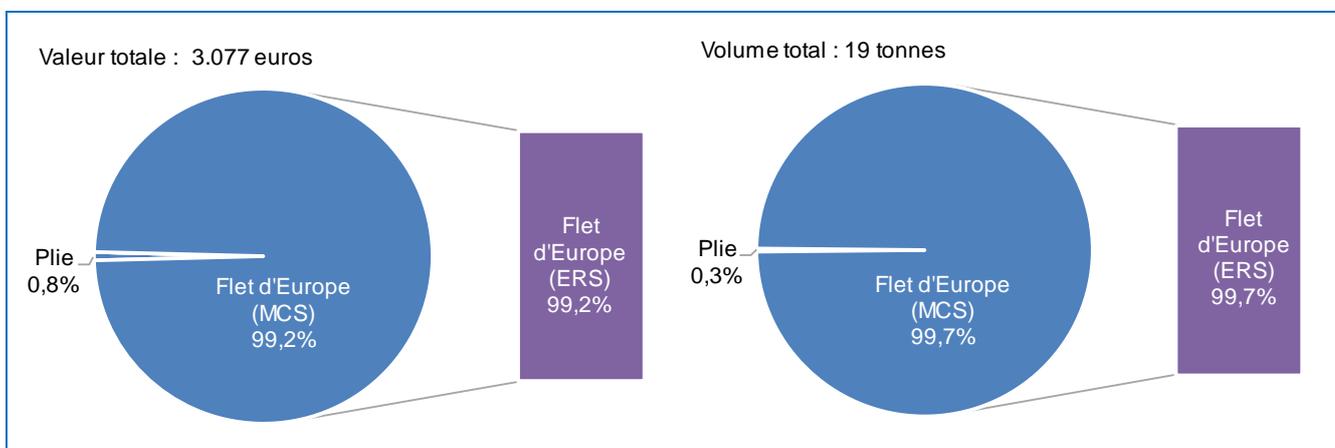
Les valeurs les plus élevées de flet d'Europe ont été enregistrées dans les ports de la mer Baltique, à Ventpils et Liepaja.

Figure 27. FLET D'EUROPE : PREMIÈRES VENTES EN LETTONIE



Source : EUMOFA (mis à jour le 13/03/2018).

Figure 28. COMPARAISON DES PREMIÈRES VENTES DE POISSONS PLATS EN LETTONIE EN JANVIER 2018 (EN VALEUR ET EN VOLUME)

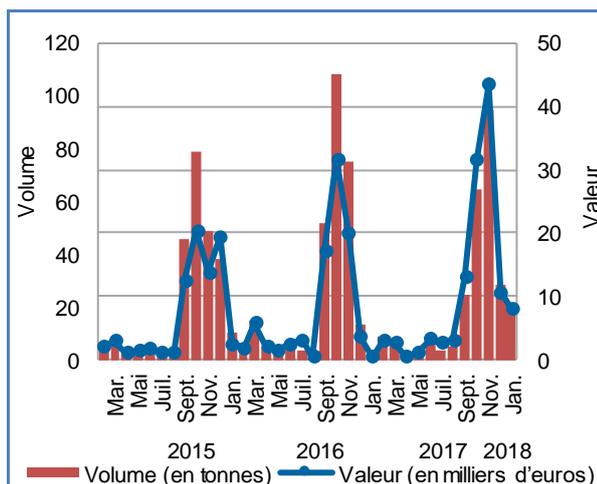


Source : EUMOFA (mis à jour le 13/03/2018).

En **Lituanie**, en **janvier 2018**, les premières ventes de flet d'Europe ont augmenté tant en valeur qu'en volume par rapport à janvier 2017 et janvier 2016. L'augmentation en volume n'a pas affecté le prix moyen, qui a également augmenté. Le volume de flet le plus élevé a été enregistré en octobre 2016, avec 108 tonnes, tandis que la valeur de première vente la plus élevée a été enregistrée en novembre 2017, à 43.500 euros pour 95 tonnes.

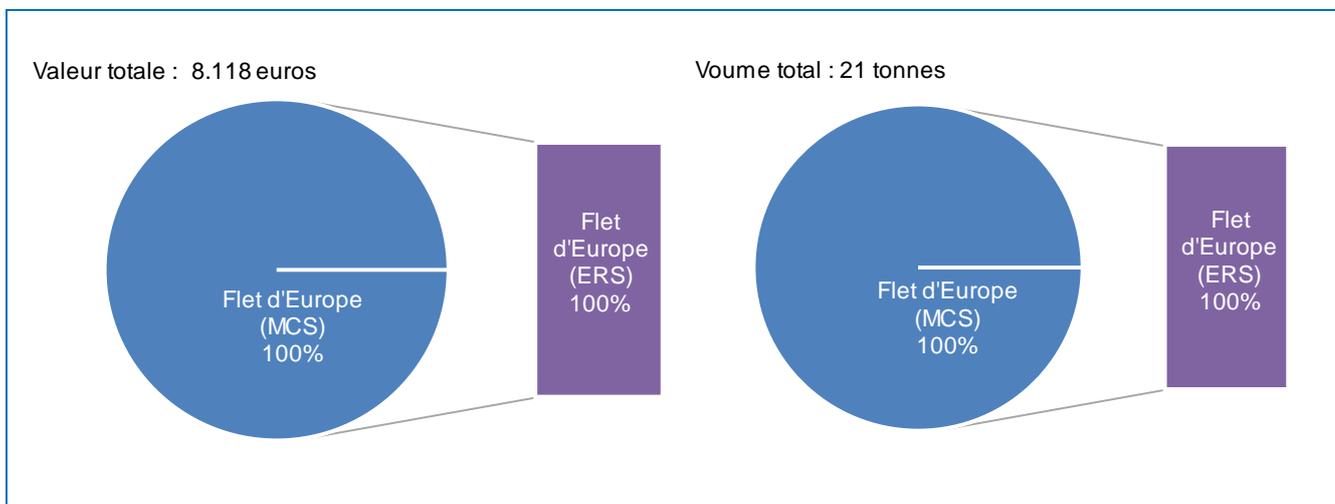
Le flet d'Europe est surtout débarqué sur la côte Baltique, dans le port Klaipeda.

Figure 29. **FLET D'EUROPE : PREMIÈRES VENTES EN LITUANIE**



Source : EUMOFA (mis à jour le 13/03/2018).

Figure 30. **COMPARAISON DES PREMIÈRES VENTES DE POISSONS PLATS EN LITUANIE EN JANVIER 2018 (EN VALEUR ET EN VOLUME)**



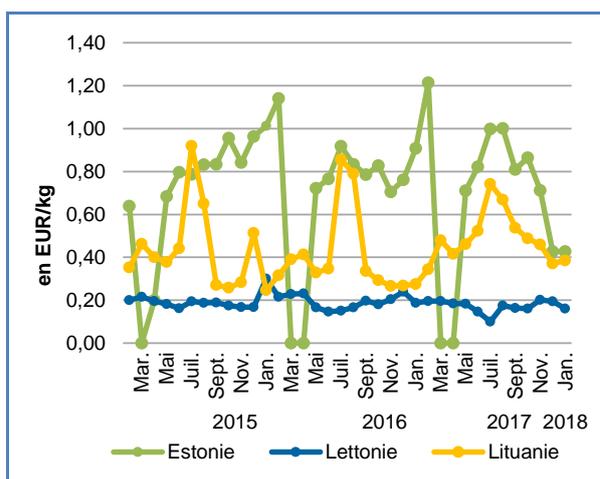
Source : EUMOFA (mis à jour le 13/03/2018).

Évolution du prix

Sur les trois dernières années, les prix moyens en première vente les plus élevés pour le flet d'Europe ont été observés en **Estonie** (0,69 EUR/kg), suivie par la **Lituanie** (0,44 EUR/kg) et la **Lettonie** (0,19 EUR/kg). Globalement, les prix moyens ont diminué en **Estonie** et en **Lettonie**, tandis qu'ils ont augmenté en **Lituanie**.

En **Estonie**, en **janvier 2018**, le prix unitaire moyen (0,81 EUR/kg) du flet d'Europe était inférieur à celui enregistré en janvier 2017 (- 11 %) et en janvier 2016 (- 20 %). Au cours des trois dernières années, le prix le plus élevé a été enregistré en février 2017 (1,21 EUR/kg pour seulement 196 kilos vendus). Les prix les plus faibles ont été enregistrés en avril 2015 et en janvier 2018, lorsque le prix du flet d'Europe a atteint respectivement 0,20 EUR/kg et 0,43 EUR/kg. Il convient de souligner que les prix fluctuent régulièrement en fonction du volume des captures.

Figure 31. **FLET D'EUROPE : PRIX EN PREMIÈRE VENTE DANS LES PAYS SÉLECTIONNÉS**



Source : EUMOFA (mis à jour le 13/03/2018).

*En Estonie, aucune capture n'a été enregistrée en mars 2015, en mars et en avril 2016 et 2017. De ce fait, aucun prix moyen n'a été enregistré pour le flet d'Europe.

En **Lettonie**, au cours des trois dernières années, les prix ont atteint un pic en hiver, lorsque l'approvisionnement enregistre son niveau le plus bas. Ils ont atteint leur plus haut niveau en janvier 2016 (0,30 EUR/kg), tandis que le prix en première vente le plus bas a été enregistré en juillet 2017 (0,10 EUR/kg). En **janvier 2018**, les prix avoisinaient 0,16 EUR/kg, soit une baisse de 14 % par rapport à janvier 2017 et de 47 % par rapport à janvier 2016.

En **Lituanie**, en **janvier 2018**, le prix moyen du flet d'Europe était supérieur de 40 % par rapport au prix moyen de 2017 et de 56 % par rapport à celui de 2016. Au cours des trois dernières années, le prix moyen a atteint un pic en juillet 2015 (0,92 EUR/kg pour 1,23 tonne débarquée). Les prix les plus faibles ont été enregistrés pendant l'hiver lorsque les captures ont atteint leur niveau le plus élevé. Au cours des trois dernières années, le prix le plus bas (0,25 EUR/kg) a été enregistré en janvier 2016.

Nous avons parlé du **flet d'Europe** dans des numéros précédents des *Faits saillants du mois* :

Premières ventes : Lettonie (6/2016, 10/2015), Lituanie (2/2015, 1/2014), Espagne (7/2015), Suède (mai 2013).

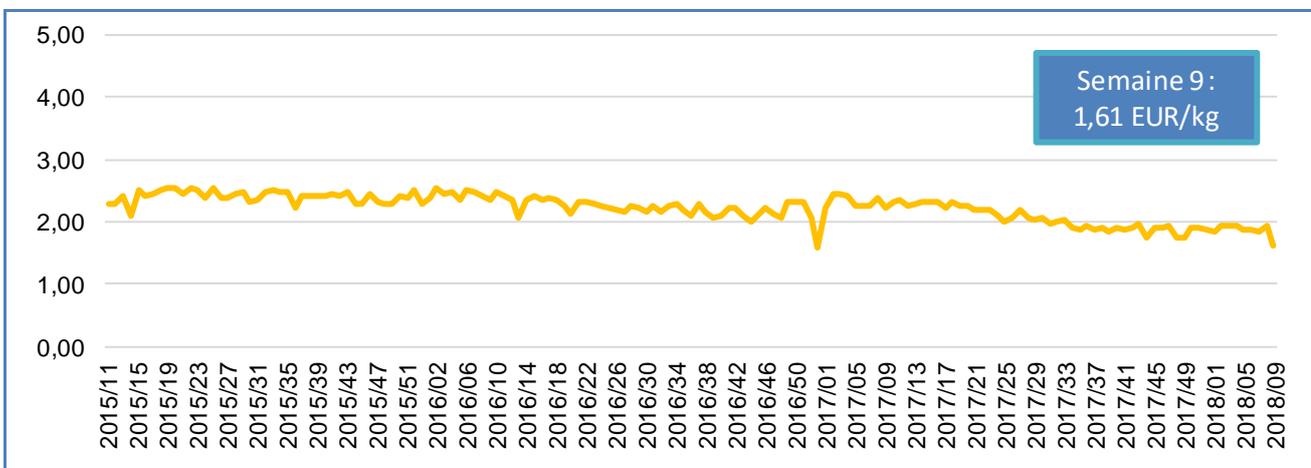
Consommation : Danemark (7/2016), Espagne (7/2016).

2 Importations hors UE

Chaque mois, les prix hebdomadaires à l'importation hors UE (soit les valeurs unitaires moyennes par semaine, en EUR/kg) sont étudiés pour 9 espèces. Chaque mois, les trois espèces les plus importantes en valeur et en volume sont étudiées : le lieu d'Alaska provenant de Chine, le saumon de l'Atlantique provenant de Norvège et la crevette tropicale (genre *Penaeus*) provenant d'Équateur. Six autres espèces changent tous les mois. La présente publication des Faits saillants du mois se concentre sur le grenadier bleu, le saumon rouge et les préparations de surimi. Trois autres espèces sont également examinées mensuellement dans le groupe de produits sélectionné. Ce mois-ci, il s'agit du flétan noir, du flétan atlantique et de la plie.

Le prix hebdomadaire des filets congelés de **lieu d'Alaska** (*Theragra chalcogramma*, code NC 03047500) importés de **Chine** a fortement diminué au cours de la semaine 9 de 2018, terminant à 1,61 EUR/kg, soit une baisse de 17 % par rapport à la semaine précédente, se rapprochant du niveau le plus bas enregistré sur une période de 3 ans (1,60 EUR/kg au cours de la semaine 53 de 2016). Cette baisse suit la longue tendance décroissante et irrégulière commencée la semaine 2 de 2016. Au cours de la semaine 9, les prix hebdomadaires ont avoisiné 1,97 EUR/kg par rapport à 2,10 EUR/kg en 2017. Au cours de la semaine 9 de 2018, les volumes hebdomadaires moyens de ces importations (3,14 milliers de tonnes) sont plus élevés (+ 7 %) par rapport à la moyenne hebdomadaire de 2017 (2,93 milliers de tonnes). Cette situation suggère que la tendance à la baisse du prix sur le long terme est liée à l'approvisionnement. Plusieurs analystes de la filière ont indiqué que la demande est censée s'accroître suite à la baisse du prix sur le long terme.

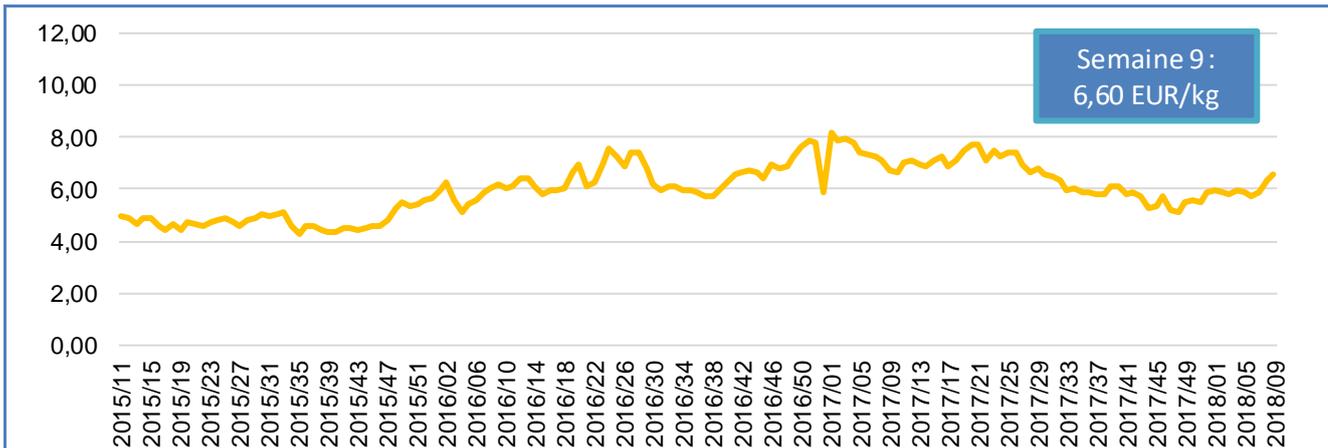
Figure 32. **PRIX À L'IMPORTATION DES FILETS CONGELÉS DE LIEU D'ALASKA PROVENANT DE CHINE**



Source : Commission européenne (mis à jour le 13/03/2018).

Pour le **saumon de l'Atlantique** frais et entier (*Salmo salar*, code NC 03032200) importé de **Norvège**, les prix hebdomadaires ont également inversé une longue tendance à la baisse au cours de la semaine 1 de 2017. Le prix moyen de la semaine 9 de 2018 (6,60 EUR/kg) affiche une augmentation de 12 % par rapport à la dernière semaine de 2017 et de 29 % par rapport au prix le plus faible enregistré en 2017 (5,11 EUR/kg au cours de la semaine 48). Dans l'Union européenne, le prix du saumon norvégien diffère souvent et évolue de façon différente par rapport à ses produits de substitution relativement proches (notamment le saumon d'Écosse et du Chili, et le saumon biologique), probablement du fait de la taille du produit et des circuits de commercialisation (p. exemple, la restauration par rapport aux distributeurs). De même, les conditions du marché du saumon sont en constante évolution. Des sources de la filière ont indiqué une baisse des approvisionnements et une augmentation continue du prix est également attendue lors des vacances de Pâques à la fin du mois de mars.

Figure 33. PRIX À L'IMPORTATION DE SAUMON DE L'ATLANTIQUE ENTIER FRAIS PROVENANT DE NORVÈGE



Source : Commission européenne (mis à jour le 13/03/2018).

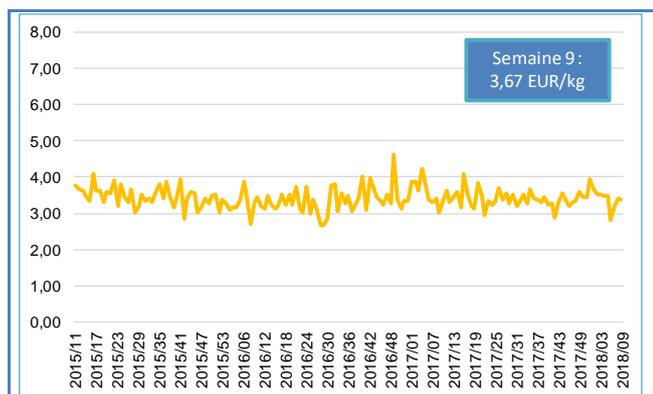
Le prix hebdomadaire de la **crevette tropicale** congelée (genre *Penaeus*, code NC 03061792) importée d'**Équateur** a légèrement augmenté au cours de la semaine 9 de 2018, pour atteindre 6,04 EUR/kg. Cependant, il est resté inférieur aux prix enregistrés au cours des semaines précédentes. Après une tendance pluriannuelle à la hausse commencée au moins en 2012, au cours de laquelle les volumes moyens hebdomadaires des importations ont augmenté d'une année à l'autre, les prix ont diminué pendant une grande partie de l'année 2017, tandis que globalement, les volumes hebdomadaires ont poursuivi leur hausse. Les prix de la crevette tropicale provenant d'Équateur sont également affectés par les conditions du marché des autres origines. Plusieurs de ces origines sont sensibles aux transitions occasionnelles de l'offre et de la demande en Europe et dans le monde. D'après plusieurs sources d'informations, les acheteurs sont méfiants du fait des épidémies de maladies de la crevette tropicale apparues dans plusieurs endroits du monde (mais ne concernant pas l'Équateur).

Figure 34. CREVETTE TROPICALE CONGELÉE PROVENANT D'ÉQUATEUR



Source : Commission européenne (mis à jour le 13/03/2018).

Figure 35. GRENADE BLEU PROVENANT DE NOUVELLE-ZÉLANDE

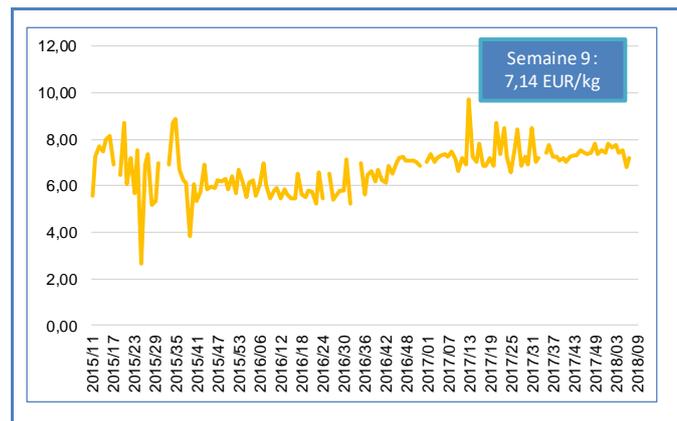


Source : Commission européenne (mis à jour le 13/03/2018).

Les prix des importations hors UE de filets congelés de grenadier bleu (*Macruronus novaezelandiae*, code NC 03047950) provenant de **Nouvelle-Zélande** sont remarquablement stables. Au cours de la semaine 9 de 2018, le prix était inférieur de 1 % (3,37 EUR/kg) par rapport au prix moyen au cours des trois dernières années. Il a rarement dépassé la fourchette des 3 à 4 EUR/kg. Cependant, cette stabilité à long terme cache une volatilité à court terme. Au cours de la semaine 9 de 2018, le prix a été plus élevé de 20 % par rapport au prix affiché trois semaines auparavant, qui était à son tour inférieur de 30 % par rapport au prix enregistré 6 semaines auparavant. Le grenadier bleu, ou hoki, bénéficie d'une popularité croissante. Il est même servi par des chaînes connues de la restauration rapide.

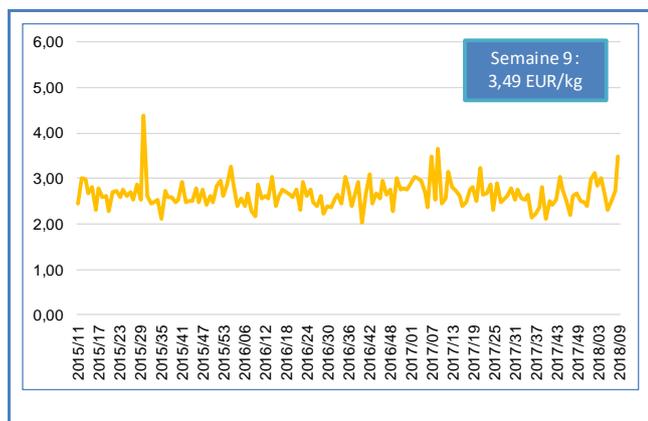
Le prix à l'importation hors UE du **saumon rouge** entier congelé (*Oncorhynchus nerka*, code NC 03031100) provenant des **États-Unis** a manifesté une tendance à la hausse progressive sur le long-terme à la mi-2016. Après une période de forte volatilité mi-2017, il s'est stabilisé au cours des premières semaines de 2018. Au cours de la semaine 9 de 2018, le prix enregistré (7,14 EUR/kg) était inférieur de 4 % au prix hebdomadaire moyen au cours du deuxième semestre 2017. En janvier 2018, le gouvernement de l'Alaska a annoncé que les estimations 2018 de sa production (la première source mondiale de saumon rouge) étaient similaires à 2017, poussant plusieurs sources du marché à penser que sur le long terme, les prix resteront stables également.

Figure 36. SAUMON ROUGE PROVENANT DES ÉTATS-UNIS



Source : Commission européenne (mis à jour le 13/03/2018).

Figure 37. PRÉPARATIONS DE SURIMI PROVENANT DE THAÏLANDE

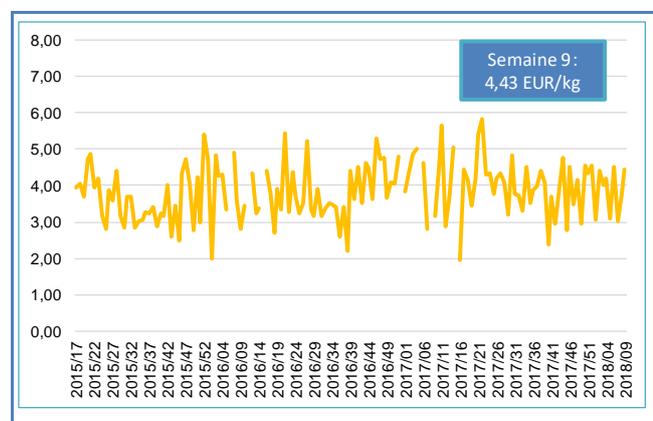


Source : Commission européenne (mis à jour le 13/03/2018).

Le prix hebdomadaire des préparations de surimi (code NC 16042005) provenant de Thaïlande a fortement augmenté au cours de la semaine 9 de 2018 (atteignant 3,49 EUR/kg en une semaine), soit une augmentation de 50 % par rapport au prix enregistré trois semaines auparavant (2,32 EUR/kg). Cette forte augmentation du prix n'est pas rare au cours des trois dernières années. En 2018, les prix hebdomadaires moyens (2,84 EUR/kg) sont relativement proches de ceux enregistrés en 2015 (2,66 EUR/kg), en 2016 (2,63 EUR/kg) ou en 2017 (2,64 EUR/kg, soit + 8 %). Cependant, les pics et les creux de ces prix peuvent varier de 0,50 EUR/kg à 1,00 EUR/kg en une ou deux semaines.

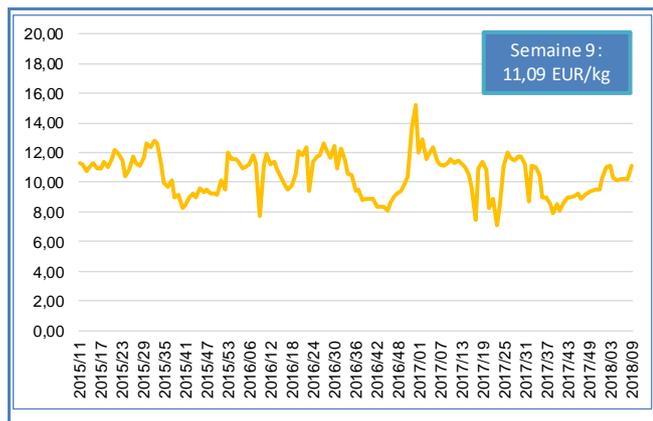
Les importations hors UE de **flétan noir** entier congelé (*Reinhardtius hippoglossoides*, code NC 03033110) provenant du **Groenland** sont un produit ayant une grande variabilité sur le court terme, malgré une faible évolution de la moyenne d'une année à l'autre. Au cours de la semaine 9 en 2018, le prix (4,43 EUR/kg) était supérieur de 46 % par rapport au prix au cours de la semaine 7, qui était inférieur de 33 % par rapport à la semaine précédente. Par ailleurs, au cours de la semaine 9 de 2018, le prix moyen (3,84 EUR/kg) était relativement similaire au prix moyen enregistré au cours des trois années précédentes (à partir de la semaine 10 de 2015, soit 3,86 EUR/kg). Les prix hebdomadaires de flétan noir sont plus stables que les volumes hebdomadaires des importations, entraînant de ce fait de grandes fluctuations de la valeur hebdomadaire à l'importation pour ce produit.

Figure 38. FLÉTAN NOIR PROVENANT DU GROENLAND



Source : Commission européenne (mise à jour le 13/03/2018).

Figure 39. FLÉTAN ATLANTIQUE PROVENANT DE NORVÈGE

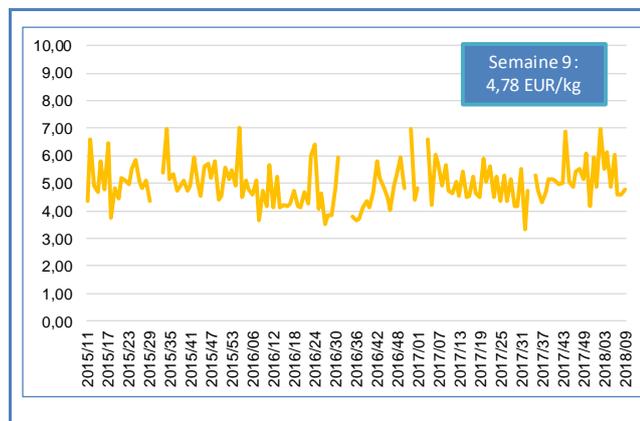


Source : Commission européenne (mise à jour le 13/03/2018).

Les importations hors UE de flétan atlantique entier frais (*Hippoglossus hippoglossus*, code NC 03022130) provenant de Norvège ont affiché un profil fortement irrégulier entre la semaine 10 de 2015 et la semaine 9 de 2018, bien que d'une semaine à l'autre, elles n'ont pas connu la volatilité observée pour les prix à l'importation des autres poissons plats. Au cours de la semaine 9 de 2018, le prix (11,09 EUR/kg) était supérieur de 9 % par rapport à la semaine précédente et supérieur de 40 % par rapport à un creux récent (7,90 EUR/kg) enregistré au cours de la semaine 39 de 2017. L'augmentation du prix sur trois ans a atteint un pic à 15,24 EUR/kg au cours de la semaine 53 de 2016 et a été suivie par une baisse du prix sur trois ans, terminant à 7,11 EUR/kg au cours de la semaine 23 de 2017. À l'inverse, les prix à l'importation tendent à montrer une corrélation avec l'approvisionnement.

Les prix à l'importation des filets congelés de plie (*Pleuronectes platessa*, code NC 03048310) provenant d'Islande ont également affiché une forte variation sur le court terme. Au cours de l'année précédente, les prix ont oscillé d'un creux (3,33 EUR/kg) sur 3 ans enregistré au cours de la semaine 32 à un pic de 6,97 EUR/kg enregistré au cours de la semaine 2 de 2018. Au cours de la semaine 9 de 2018, le prix a atteint 4,78 EUR/kg, similaire à celui au cours de la même semaine l'année précédente. Sur le marché européen, plusieurs produits peuvent substituer la plie provenant d'Islande. Les prix de la plie d'Islande ne montrent pas de corrélation avec l'approvisionnement de ce produit en particulier, mais avec ceux de la plie en général ainsi qu'avec les espèces similaires.

Figure 40. PLIE PROVENANT D'ISLANDE



Source : Commission européenne (mis à jour le 13/03/2018).

3 Consommation

3.1 CONSOMMATION DES MÉNAGES DANS L'UNION EUROPÉENNE

En décembre 2017, la consommation de produits frais de la pêche et de l'aquaculture a augmenté tant en valeur qu'en valeur de respectivement + 7 % et + 10 % en Allemagne et + 9 % et + 4 % en Suède par rapport au mois de décembre 2016. La valeur a augmenté de 1 % en Italie et de 2 % au Portugal, tandis que le volume a baissé de respectivement 1 % et 4 %. En France, la valeur a diminué de 3 % tandis que le volume est resté inchangé. La consommation a diminué tant en valeur qu'en volume dans le reste des États membres analysés.

Le Danemark a enregistré la plus grande baisse, tant en valeur qu'en volume, en décembre 2017 (- 21%), tandis que la plus forte augmentation, en valeur et en volume, a été observée en Allemagne.

Parmi les États membres consultés, la Hongrie et la Pologne ont enregistré la plus forte hausse en valeur du fait de l'augmentation de la consommation traditionnelle des produits de la pêche pendant la période de Noël.

Table 2. DÉCEMBRE : BILAN DES PAYS DÉCLARANTS (volume en tonnes et valeur en millions d'euros)

Pays	Consommation par habitant 2015* (équivalent poids vif) kg/par habitant/an	Décembre 2015		Décembre 2016		Novembre 2017		Décembre 2017		Évolution de décembre 2016 à décembre 2017	
		Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur
Danemark	22,9	820	13,39	652	11,61	561	8,18	518	9,21	- 21 %	- 21 %
Allemagne	13,4	8.063	107,35	7.850	103,63	6.917	93,47	8.412	113,66	+ 7 %	+ 10 %
France	33,9	29.518	326,11	29.650	335,27	19.845	207,76	29.561	326,42	0 %	- 3 %
Hongrie	4,8	2.284	10,83	2.361	10,99	326	1,84	1.943	10,45	+ 18 %	+ 5 %
Irlande	22,1	1.305	19,67	1.367	22,03	925	13,45	1.215	19,50	- 11 %	- 11 %
Italie	28,4	39.735	350,84	39.394	355,85	26.011	232,96	39.187	358,85	+ 1 %	+ 1 %
Pays-Bas	22,2	3.423	53,09	3.293	57,11	2.507	33,89	3.215	55,88	- 2 %	- 2 %
Pologne	13,6	16.144	66,47	15.084	63,12	4.842	25,13	14.497	69,27	- 20 %	- 13 %
Portugal	55,9	5.718	38,74	5.287	37,74	4.238	28,08	4.251	32,76	+ 4 %	+ 2 %
Espagne	45,2	64.446	552,32	62.401	526,53	53.104	408,59	57.807	515,78	- 7 %	- 2 %
Suède	26,9	1.121	14,48	791	11,39	709	8,96	866	11,88	+ 9 %	+ 4 %
Royaume-Uni	24,3	34.445	446,91	28.315	333,16	27.613	286,41	27.748	329,08	- 2 %	- 1 %

Source : EUMOFA, élaboration s'appuyant sur les données Europanel (mis à jour le 12/03/2018).

* Les données relatives à la consommation par habitant pour tout le poisson et les produits de la mer de l'ensemble des États membres de l'UE sont disponibles sur : <http://www.eumofa.eu/documents/20178/108446/The+EU+fish+market+2017.pdf>

Globalement, en Allemagne et en France, depuis décembre 2014, la consommation de produits de la pêche et de l'aquaculture a suivi une tendance à la hausse (en valeur et en volume), malgré la baisse en volume affichée par la France en décembre 2017. La valeur a augmenté en Italie, aux Pays-Bas et en Pologne, tandis que le volume a diminué. Le reste des États membres a affiché une tendance à la baisse, tant en valeur qu'en volume.

Au Danemark, au cours des trois derniers mois de décembre, la consommation des ménages de produits frais de la pêche a été inférieure à la moyenne annuelle tant en valeur qu'en volume (respectivement, - 26 % et - 10 %). Au Portugal, le volume était inférieur et la valeur supérieure à la moyenne annuelle. En décembre, la consommation par les ménages était supérieure à la moyenne (en volume et en valeur) dans le reste des États membres analysés. La Pologne et la Hongrie ont enregistré le pourcentage supérieur à la moyenne annuelle le plus élevé du fait de la saison des fêtes.

Les données les plus récentes relatives à la consommation pour le mois de janvier 2018 sont disponibles sur le site EUMOFA. Il est possible de les consulter [ici](#).

3.2 PALOURDE FRAÎCHE

Habitat : coquillage qui vit dans le sable ou la vase limoneuse¹³.

Zone de capture : mer Méditerranée (sur les côtes espagnoles et italiennes) ; océan atlantique Nord-Est (sur les côtes du Royaume-Uni, de la France, de l'Espagne et du Portugal).

Principaux pays producteurs de l'UE : Italie, France, Royaume-Uni, Irlande, Pays-Bas.¹⁴

Méthode de production : capture et élevage.

Principaux consommateurs dans l'UE : Italie, France, Royaume-Uni, Espagne, Portugal.

Présentation : avec ou sans coquille.

Conservation : vivante, fraîche, réfrigérée, congelée, forme naturelle ou marinée, congelée en sauces, en conserve, en salade ou en plats préparés.

Modes de préparation : essentiellement cuite, farcie et cuite au four ; servie avec les pâtes (Italie).



3.2.1 Aperçu de la consommation des ménages en Italie et au Portugal

Dans l'Union européenne, le Portugal est l'État membre enregistrant la consommation de poisson et de produits de la mer par habitant la plus élevée. En 2015, la consommation portugaise a avoisiné 55,9 kg, soit plus du double de la moyenne européenne (25,1 kg). Elle a toutefois diminué de 1% depuis 2014. L'Italie a enregistré une consommation de poisson et des produits de la mer par habitant de 28,4 kg en 2015, soit 13 % de plus que la moyenne européenne et une augmentation de 2 % par rapport à l'année précédente. En Italie, la consommation par habitant était inférieure de 49 % à celle du Portugal. Consultez le tableau 2 pour en savoir plus sur la consommation par habitant dans l'Union européenne.

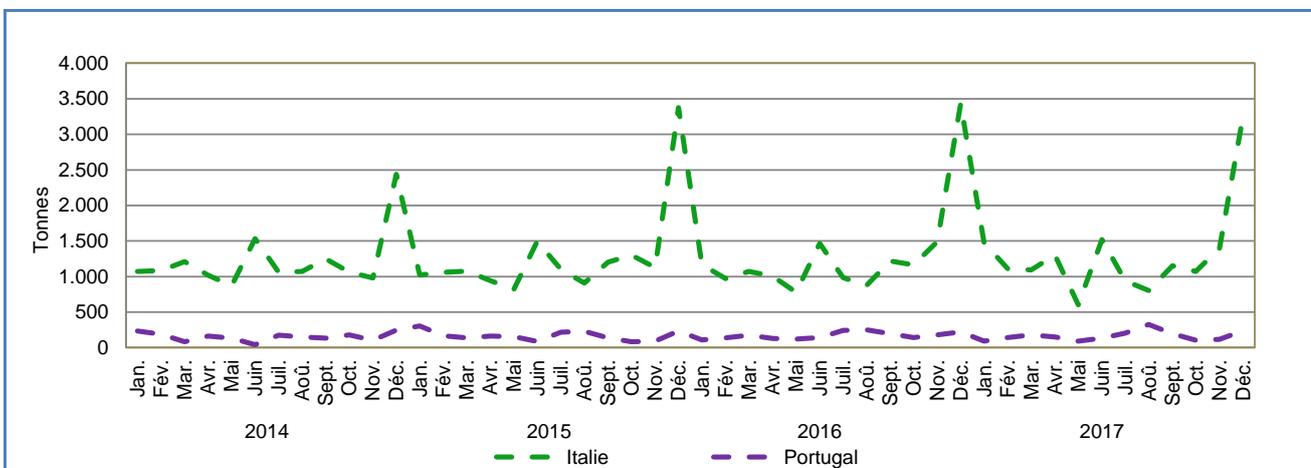
En Italie et au Portugal, les prix de détail de la palourde fraîche ont fluctué au cours de la période de janvier 2014 à décembre 2017. Les ventes en volume sont restées relativement stables au Portugal tandis qu'elles ont connu une forte variabilité mensuelle en Italie, atteignant un pic pendant les mois d'hiver. Les ventes en volume et les prix de la palourde fraîche étaient respectivement six et quatre fois plus élevés en Italie qu'au Portugal.

Nous avons parlé de la **palourde** dans des numéros précédents des *Faits saillants du mois* :

Premières ventes : France (5/2017), Italie (5/2017), Portugal (5/2017), Royaume-Uni (5/2017).

Consommation : Italie (10/2016), Portugal (10/2016).

Figure 41. PRIX DE DÉTAIL DE LA PALOURDE FRAÎCHE

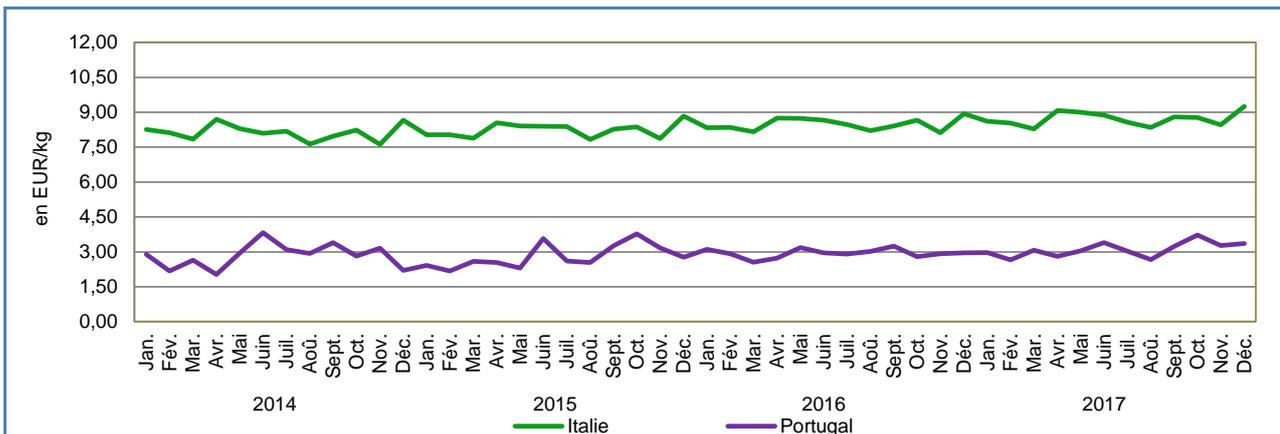


Source : EUMOFA, élaboration s'appuyant sur les données Europanel (mis à jour le 12/03/2018).

¹³ <http://www.eumofa.eu/documents/20178/22933/Monthly+Highlights+-+N.10-2016.pdf/>

¹⁴ EUMOFA.

Figure 42. VENTES EN VOLUME DE PALOURDE FRAÎCHE



Source : EUMOFA, élaboration s'appuyant sur les données Europanel (mis à jour le 12/03/2018).

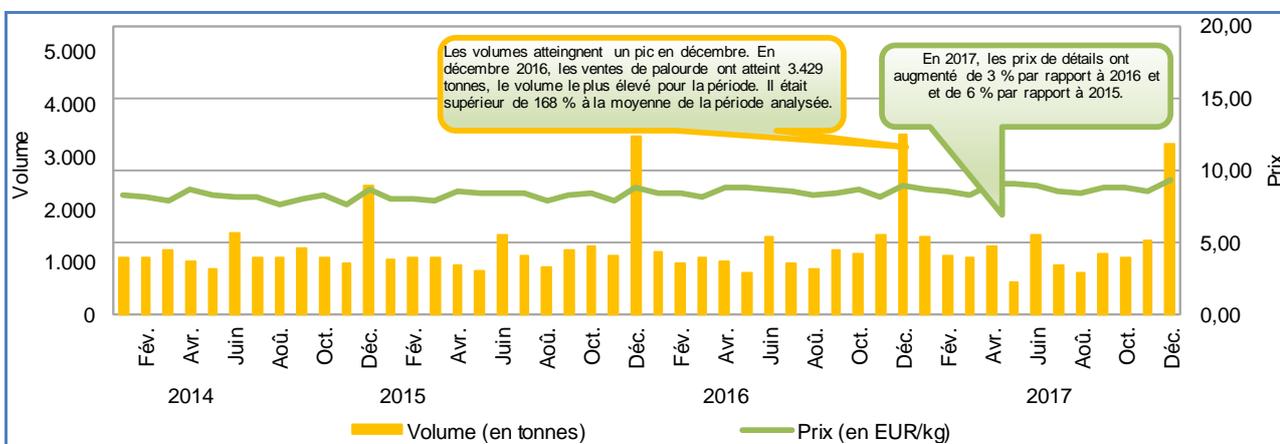
3.2.2 Tendence de la consommation en Italie

Tendance sur le long terme, de janvier 2014 à décembre 2017 : augmentation en prix et en volume.

Prix moyen : 8,13 EUR/kg (2014), 8,24 EUR/kg (2015), 8,48 EUR/kg (2016), 8,72 EUR/kg (2017).

Consommation totale : 14.653 tonnes (2014), 15.435 tonnes (2015), 15.623 tonnes (2016), 15.711 tonnes (2017).

Figure 43. PRIX DE DÉTAIL ET VENTES EN VOLUME DE LA PALOURDE FRAÎCHE EN ITALIE



Source : EUMOFA, élaboration s'appuyant sur les données Europanel (mis à jour le 12/03/2018).

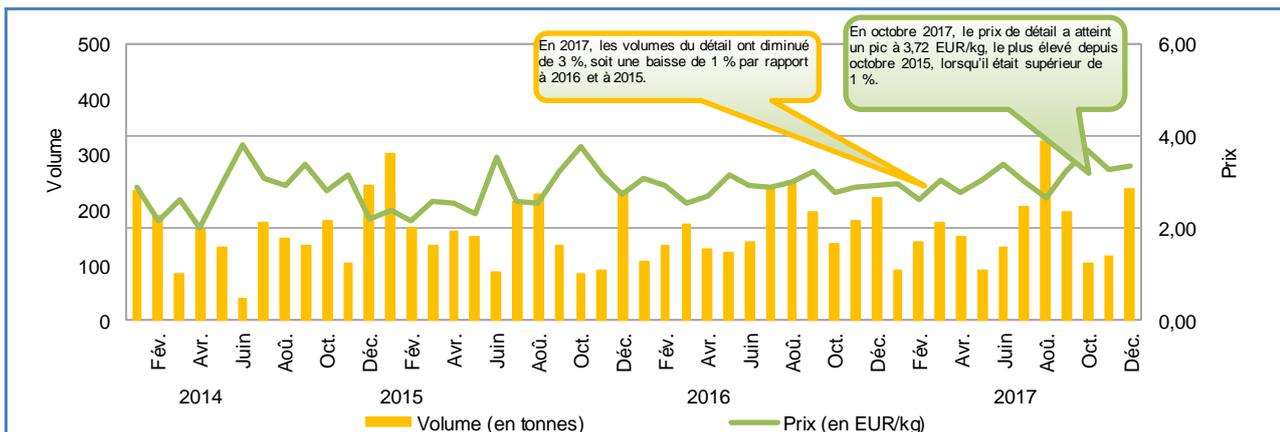
3.2.3 Tendence de la consommation au Portugal

Tendance sur le long terme, de janvier 2014 à décembre 2017 : légère augmentation en prix et en volume.

Prix moyen : 2,84 EUR/kg (2014), 2,81 EUR/kg (2015), 2,94 EUR/kg (2016), 3,10 EUR/kg (2017).

Consommation totale : 1.839 tonnes (2014), 2.008 tonnes (2015), 2.047 tonnes (2016), 1.978 tonnes (2017).

Figure 44. PRIX DE DÉTAIL ET VENTES EN VOLUME DE LA PALOURDE FRAÎCHE AU PORTUGAL



Source : EUMOFA, élaboration s'appuyant sur les données Europanel (mis à jour le 12/01/2018).

4 Étude de cas – La filière du surimi dans l'UE

4.1 Introduction

Le surimi, de quoi s'agit-il ?

Le surimi est un concentré de protéines de poisson blanc. L'extraction du surimi se pratique à bord de navires-usines, juste après la pêche, ou dans des usines à terre. La chair des filets de poisson est, à plusieurs reprises, broyée et rincée à l'eau douce ; seules les protéines insolubles sont conservées. À l'issue de cette transformation, la pâte obtenue, inodore et sans goût, est mise sous forme de bloc surgelé, appelé « surimi-base ». Le surimi-base est additionné d'agents cryoprotecteurs¹⁵ qui permettent la conservation de ses propriétés gélifiantes et élastiques.

Ces blocs sont vendus aux industriels de l'agro-alimentaire, qui transforment cette matière première avec d'autres ingrédients afin de lui donner texture, goût et couleur et obtenir le surimi ou *kamaboko*, produit fini dont les Européens et les Asiatiques sont friands.



Table 3. **COMPOSITION D'UN PRODUIT ÉLABORÉ À BASE DE SURIMI¹⁶**
REPRÉSENTATIF DES PRODUITS DISPONIBLES SUR LE MARCHÉ EUROPEÛEN

Ingrédients	Proportions
Farine de poisson	de 30 à 40 %
Fécule de blé ou de pommes de terre	de 5 à 10 %
Blanc d'œuf	de 0 à 10 %
Huile de colza	de 3 à 6 %
Sucre, sorbitol ou polyphosphates	3 %
Sel ou glutamate, arômes, extrait de paprika	de 0,5 à 1,5 %

Source : ADISUR.

Le surimi dans le monde

Au cours de ces dernières années, l'approvisionnement mondial en surimi est resté relativement stable. Globalement, en 2016, environ 820.000 tonnes de surimi-base¹⁶ ont été produites, pour une production totale de produits élaborés à base de surimi avoisinant 2,7 millions de tonnes. La Chine est en tête de l'approvisionnement mondial, avec une production de 1,2 million de tonnes. Le marché européen¹⁷ des produits élaborés à base de surimi avoisine 170.000 tonnes.

¹⁵ Les cryoprotecteurs additionnés sont le sucre, le sorbitol et les polyphosphates.

¹⁶ L'expression « Surimi base » désigne la matière première utilisée par la filière. L'expression « produits élaborés à base de surimi » désigne le produit final prêt à consommer.

¹⁷ Marché apparent = approvisionnement national – importations ; Approvisionnement = production nationale + importations.

4.2 La transformation dans l'UE

Structure et évolution de la production de l'UE

L'Union européenne compte neuf producteurs de produits élaborés à base de surimi (les bâtonnets et les autres présentations) : quatre en France, trois en Espagne, un en Lituanie et un en Pologne.

Selon les estimations, en 2016, la production de l'UE a atteint 148.000 tonnes. Les trois premiers producteurs étaient l'Espagne (58.000 tonnes), la France (52.000 tonnes) et la Lituanie (35.000 tonnes).¹⁸

Selon une enquête nationale¹⁹, la production française a diminué de 56.433 tonnes en 2011 à 46.780 tonnes en 2016, concernant presque exclusivement les produits frais élaborés. La part des produits élaborés à base de surimi congelé est restée à un niveau très faible (810 tonnes en 2016 par rapport à 45.552 tonnes pour le surimi frais).

Matières premières utilisées

Un seul producteur de surimi-base, situé en France, existe au niveau européen et fournit surtout la filière française. Le reste de la matière première est importée, principalement des États-Unis.

En 2016, les importations hors UE de surimi-base ont atteint 49.400 tonnes ; les quatre États membres produisant des produits élaborés à base de surimi ont importé 98 % de cette quantité.

Il faut noter que le surimi-base importé n'est pas exclusivement réservé à l'élaboration de produits élaborés à base de surimi. En effet, une petite quantité est utilisée pour produire des boulettes de poisson (pour les restaurants asiatiques) ou de la nourriture pour animaux domestiques.

Table 4. **IMPORTATIONS ET EXPORTATIONS DE SURIMI-BASE PAR LES PRINCIPAUX UTILISATEURS DE SURIMI DE L'UE EN 2017²⁰** (volume en tonnes)

2016	Importations	Exportations	Balance
Espagne	18.038	839	17.199
France	15.777	964	14.813
Royaume-Uni	1.914	6	1.908
Italie	1.300	71	1.229
Lituanie	12.497	132	12.365
Pays-Bas	2.798	1.254	1.544
Pologne	2.764	19	2.745
Autres	2.217	194	2.023
UE des 28 (Intra + Extra)	57.305	3.479	53.826

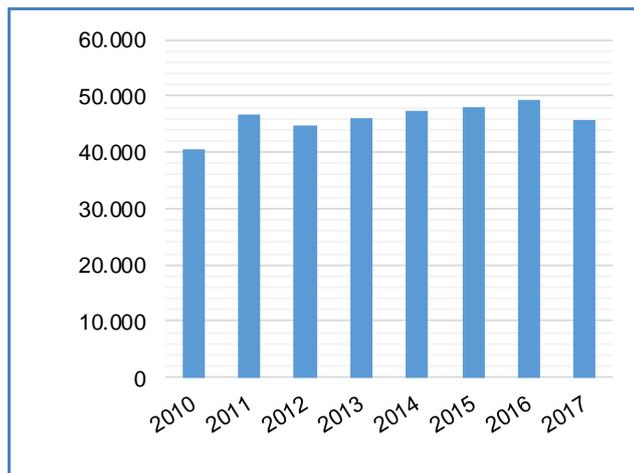
Source : Comext.

¹⁸ Les présentes estimations (source : ADISUR/ADEPALE) sont théoriques : elles reposent sur le bilan des importations et des exportations de surimi-base et sur l'hypothèse que l'ensemble du surimi-base importé est utilisé pour la production de produits élaborés à base de surimi, comptant un taux d'incorporation de 33 %.

¹⁹ ADEPALE.

²⁰ Les données Comext relatives à l'Italie ont été corrigées car le Royaume-Uni n'a pas enregistré d'exportations vers l'Italie, mais 31.793 tonnes importées du Royaume-Uni ont été enregistrées. Le chiffre 30.493 tonnes a été retiré pour obtenir un chiffre cohérent de 1.300 tonnes.

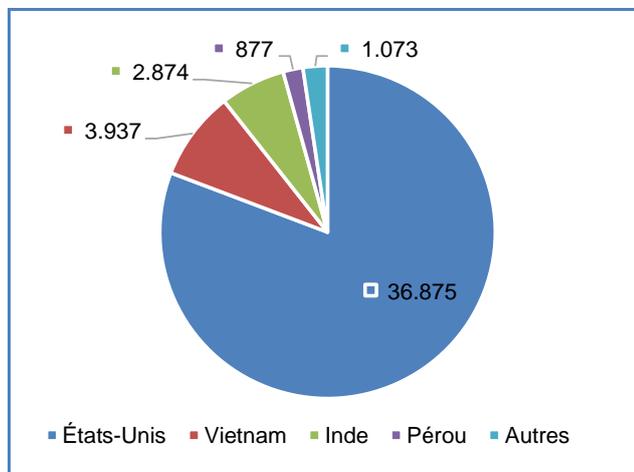
Figure 45. **ÉVOLUTION DES IMPORTATIONS HORS UE DE SURIMI-BASE DE L'UE (volume en tonnes)**



Source : Comext.

L'UE importe entre 40.000 et 50.000 tonnes annuelles de surimi-base. En 2017, l'UE a importé 45.636 tonnes, soit une baisse de 8 % par rapport à 2016. Cette diminution est le fait de la baisse des importations provenant du Vietnam, qui vend plus facilement son produit au Japon, à la Corée ou la Chine qu'à l'UE.

Figure 46. **ORIGINE DES IMPORTATIONS HORS UE DE SURIMI-BASE EN 2017 (volume en tonnes)**



Source : Comext.

En 2017, les importations en provenance du Vietnam ont diminué pour atteindre 3.937 tonnes (8.306 tonnes en 2016). Le principal fournisseur de l'UE est les États-Unis, dont l'approvisionnement croissant représente 81 % des importations européennes en 2017.

Le surimi-base utilisé par la filière du surimi de l'UE est soumis à un contingent tarifaire au taux spécifique, en vertu duquel il est importé sans droit à l'importation dans le cadre des contingents tarifaires autonomes (Règlement (UE) 2015/2265 du Conseil du 7 décembre 2015 portant ouverture et mode de gestion de contingents tarifaires autonomes de l'Union pour certains produits de la pêche pour la période 2016-2018). Le règlement stipule que les droits à l'importation pour le surimi congelé, destiné à la transformation (à savoir le surimi-base) sont suspendus pendant la période indiquée, jusqu'à un volume contingentaire annuel de 60.000 tonnes. Ce contingent concerne les produits suivants :

- Code NC 03049310 – Surimi de tilapias (*Oreochromis spp.*), de siluridés (*Pangasius spp.*, *Silurus spp.*, *Clarias spp.*, *Ictalurus spp.*), de carpes (*Cyprinus spp.*, *Carassius spp.*, *Ctenopharyngodon idellus*, *Hypophthalmichthys spp.*, *Cirrhinus spp.*, *Mylopharyngodon piceus*, *Catla catla*, *Labeo spp.*, *Osteochilus hasselti*, *Leptobarbus hoeveni*, *Megalobrama spp.*), d'anguilles (*Anguilla spp.*), de perches du Nil (*Lates niloticus*) ou de poissons tête de serpent (*Channa spp.*), congelé.
- Code NC 03049410 – Surimi de lieus d'Alaska [*Theragra chalcogramma*], congelé.
- Code NC 03049510 – Surimi de poissons des familles *Bregmacerotidae*, *Euclichthyidae*, *Gadidae*, *Macrouridae*, *Melanonidae*, *Merlucciidae*, *Moridae* et *Muraenolepididae*, congelé (à l'excl. des lieus de l'Alaska [*Theragra chalcogramma*]).
- Code NC 03 04 99 10 – Surimi de poissons, n.d.a., congelé.

En 2016, les importations de surimi-base ont diminué de 2 % pour la première catégorie, de 47 % pour la deuxième catégorie (lieu d'Alaska), de 23 % pour la troisième catégorie et de 27 % pour la quatrième catégorie.

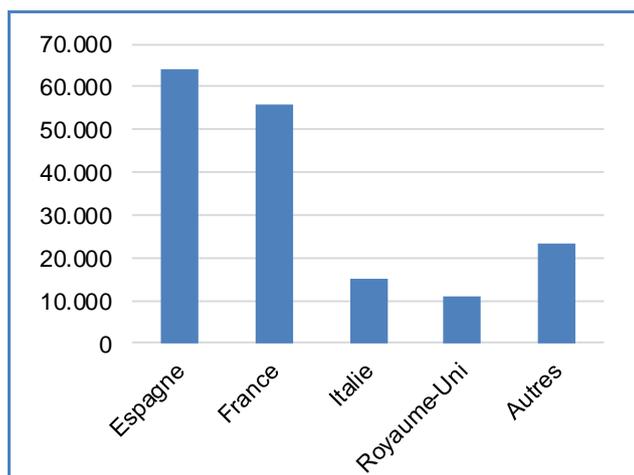
Ce contingent sans droit garantit un approvisionnement adapté de l'industrie européenne de la transformation car il couvre les besoins d'importation de la filière, variant entre 40.000 tonnes et 50.000 tonnes annuelles, comme le montre le graphique ci-dessus.

Espèces de poisson utilisées

Dans l'Union européenne, les principales matières premières utilisées sont le lieu d'Alaska (*Theragra chalcogramma*), le merlan bleu (*Micromesistius poutassou*), le grenadier bleu (*Macruronus novaezelandiae*) et le merlu du Pacifique (*Merluccius productus*). Le surimi-base produit dans l'Union européenne (en France) est élaboré à partir de merlan bleu.

4.3 Le marché européen

Figure 47. **PRINCIPAUX MARCHÉS POUR LES PRODUITS ÉLABORÉS À BASE DE SURIMI DANS L'UE EN 2016 (VOLUME EN TONNES)**



Source : ADEPALE (estimations théoriques).

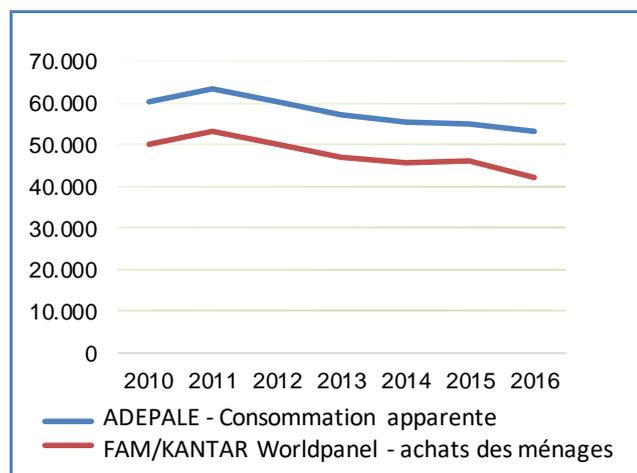
Selon ADEPALE / ADISUR²¹, le marché européen des produits élaborés à base de surimi avoisine 170.000 tonnes, les deux premiers producteurs, l'Espagne et la France, représentant plus de 70 % de cette quantité.

Traditionnellement, le marché français était composé de produits frais et le marché espagnol de produits congelés. Cette situation n'a pas évolué pour la France (où les produits frais représentent entre 98 % et 99 % du total du marché des produits élaborés à base de surimi). À l'inverse, le marché espagnol a connu des évolutions importantes : en Espagne, la part des produits congelés a diminué, passant d'environ 97 % dans les premières années de commercialisation du surimi à 60 % en 2016 ; elle avoisine actuellement 40 %.

²¹ ADEPALE, Association Des Entreprises de Produits Alimentaires Elaborés. Au sein d'ADEPALE, un groupe appelé ADISUR (Association pour le développement des industries du surimi) est spécialisé dans le surimi. Ces membres incluent non seulement les 4 fabricants français de produits élaborés à base de surimi mais également d'autres grands producteurs européens (provenant de Lituanie et d'Espagne).

Le marché français

Figure 48. **CONSOMMATION FRANÇAISE DE PRODUITS ÉLABORÉS À BASE DE SURIMI (VOLUME EN TONNES)**



Source : ADEPALE, FranceAgriMer/Kantar Worldpanel.

Auparavant, la France était le principal marché dans l'Union européenne. Depuis 2011, le marché connaît une baisse continue malgré des efforts de marketing considérables, atteignant 53.000 tonnes en 2016.

L'illustration 48 montre cette évolution, représentant la consommation apparente calculée (production + importations – exportations) et les achats domestiques, comme un panel de consommateur les a enregistrés. Les deux courbes suivent la même tendance à la baisse. La différence entre les courbes (environ 10.000 tonnes annuelles) correspond à la consommation de la restauration commerciale.

Table 5. **IMPORTATIONS FRANÇAISES DE PRODUITS ÉLABORÉS À BASE DE SURIMI EN 2016 (VOLUME EN TONNES ET VALEUR EN MILLIERS D'EUROS)**

Pays	Volume	Valeur
Belgique	5.921	16,174
Thaïlande	698	2.256
Pologne	560	1.164
Chine	512	1.039
Vietnam	400	899
Autres	481	1.839
Total	8.572	23.371

Source : Comext.

Outre la production nationale, le marché français qui importe environ 16% de sa consommation en produits élaborés à base de surimi, se repose principalement sur l'approvisionnement provenant de Belgique, de Thaïlande, de Pologne et de Chine. La Belgique ne produit pas de produits élaborés à base de surimi mais la société lituanienne Viciunai, plus grand producteur et distributeur de produits à base de surimi en Europe, a établi sa filiale de distribution en Belgique, couvrant les marchés d'Europe de l'Ouest.

Les consommateurs français apprécient surtout les bâtonnets, représentant 93 % des achats domestiques.

Le marché espagnol

Table 6. **IMPORTATIONS ESPAGNOLES DE PRODUITS ÉLABORÉS À BASE DE SURIMI EN 2016 (VOLUME EN TONNES ET VALEUR EN MILLIERS D'EUROS)**

Pays	Volume	Valeur
Inde	2.566	4.532
Portugal	2.055	5.037
Chine	1.693	2.716
Belgique	1.584	3.787
Pologne	1.019	1.859
Thaïlande	802	2.279
Lituanie	779	1.876
Autres	1.351	3.012
Total	11.849	25.098

Source : Comext.

Le marché espagnol se développe rapidement, le secteur des produits réfrigérés stimulant cette croissance.

Selon Globefish, en 2016, le marché a atteint 48.000 tonnes.²² La production nationale approvisionne entre 78 % et 80 % du marché domestique, et les importations entre 20 % et 22 %.²³

Les consommateurs espagnols préfèrent les bâtonnets aromatisés au goût de crabe, les miettes de surimi, les produits de substitution de la civelle, les produits enrobés et analogues de queues de langoustes.

En Espagne, environ 63 % des produits élaborés à base de surimi consommés sont achetés en magasin, tandis que 37 % sont consommés en restaurant.²⁴

Le marché italien

Table 7. **IMPORTATIONS ITALIENNES DE PRODUITS ÉLABORÉS À BASE DE SURIMI EN 2016 (VOLUME EN TONNES ET VALEUR EN MILLIERS D'EUROS)**

Pays	Volume	Valeur
Thaïlande	3.185	8.256
Belgique	2.133	5.750
France	1.599	6.651
Lituanie	1.217	2.694
Chine	1.195	2.310
Autres	3.069	10.166
Total	12.398	35.827

Source : Comext.

Le marché italien est le troisième plus gros marché de l'UE, représentant 13.000 tonnes en 2016.

Il est entièrement dépendant des importations, provenant tant des transformateurs européens (principalement la Lituanie / la Belgique et la France) que des importations hors UE.

Le marché est surtout composé de bâtonnets (*bastoncini*, en italien) et de tranches (*affettati*).²⁵

²² <http://www.fao.org/in-action/globefish/market-reports/resource-detail/en/c/1071590/>

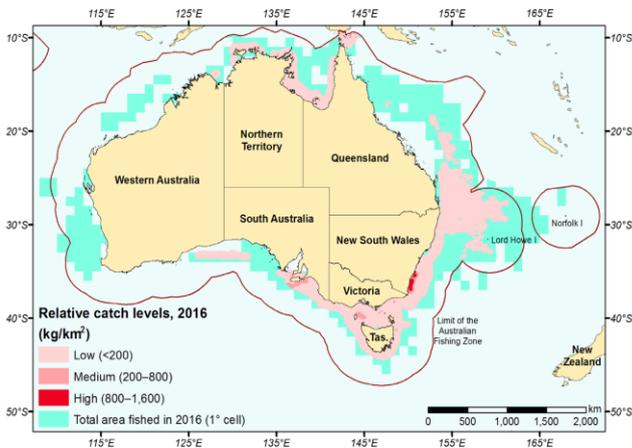
²³ Calculs d'après ADEPALE.

²⁴ Globefish.

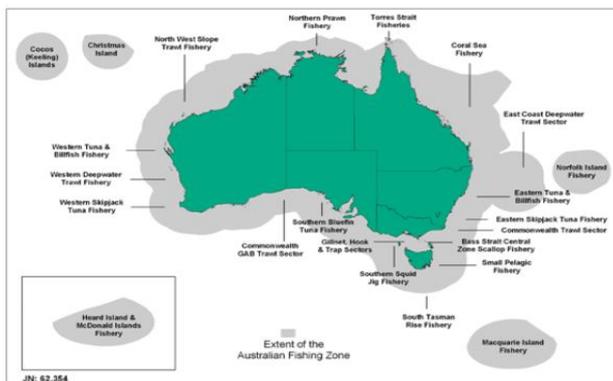
²⁵ La grande distribution italienne.

5 Étude de cas - Pêche et aquaculture en Australie

5.1 Introduction



Source : Gouvernement australien – Ministère de l'Agriculture – « Australia's Seafood Trade ».



Source : Gouvernement australien – Ministère de l'Agriculture – « Australia's Seafood Trade ».

Les Autorités australiennes de gestion des pêches (AFMA, *Australian Fisheries Management Authorities*) sont une agence appartenant au Ministère de l'Agriculture et des Ressources en eau. Légalement habilitée par le gouvernement australien, l'AFMA est responsable de la gestion et de l'exploitation durable des ressources halieutiques dans la zone de pêche australienne. Cette zone couvre plus de 8 millions de kilomètres carrés et est la troisième plus grande zone du monde. Cependant, selon la base d'une tonne par kilomètre carré, les eaux entourant l'Australie ne sont pas très productives par rapport aux autres régions. En 2015, l'Australie n'occupait que 65^{ème} rang en termes de production issue de la pêche. Concernant l'aquaculture, l'Australie est mieux placée : en 2015, elle est arrivée au 38^{ème} rang en volume de production et au 24^{ème} rang en valeur.

La gestion de la pêche au sein de la zone de pêche australienne permet aux états et au Territoire du Nord de gérer la pêche jusqu'à 3 miles nautiques de la côte, et au gouvernement australien de gérer la pêche depuis les 3 miles nautiques aux 200 miles nautiques.²⁶ Cette gestion est mise en œuvre par le biais de plus de 20 pêcheries « Commonwealth » séparées, consistant en des accords portant sur une ou sur plusieurs espèces.

Le Ministère de l'Agriculture et des Ressources en eau dirige également la participation de l'Australie au sein des ORGP (organisations régionales de gestion de la pêche) suivantes :

- Commission pour la conservation du thon rouge du Sud (CCSBT) ;
- Commission des thons de l'océan Indien (CTOI) ;
- Accord relatif aux pêches dans le sud de l'océan Indien (SIOFA) ;
- Organisation régionale de gestion des pêches du Pacifique Sud (ORGPPS) ;
- Commission des pêches pour le Pacifique occidental et central (WCPFC).

En outre, le secteur de l'aquaculture relève de la responsabilité du Ministère de l'Agriculture et des Ressources en eau, cependant, la responsabilité principale en matière de réglementation de l'aquaculture incombe aux administrations publiques des états et du Territoire du Nord.

²⁶ <http://www.agriculture.gov.au/fisheries/domestic/zone>

5.2 Production

Pêche

Les déclarations annuelles de l'Australie (communiquées principalement à des fins statistiques) portent sur la période allant de juillet à juin ; la dernière période pour laquelle les chiffres ont été publiés s'étend de juillet 2015 à juin 2016. Les captures australiennes ont atteint 174.247 tonnes sur la période de 2015 à 2016, dont 73 % de poisson, 20 % de crustacés et 7 % de mollusques. Le poisson n'a représenté que 30 % de la valeur des captures, tandis que les crustacés ont représenté environ 60 % et les mollusques 10 %. Sur la période de 2015 à 2016, le total des captures de la filière pêche a atteint une valeur de 1.750 millions de dollars australiens, soit 1.193 millions d'euros. Sur la période de 2015 à 2016, le volume de la filière a augmenté de 13 %, correspondant à 20.000 tonnes, tandis que la valeur a augmenté de 8 %.

Table 8. PRODUCTION ISSUE DE LA PÊCHE EN AUSTRALIE

		2011–12	2012–13	2013–14	2014–15	2015–16
Volume	Poisson	113.803	108.700	105.083	104.666	126.497
	Crustacés	33.014	32.996	37.114	35.979	35.114
	Mollusques	12.248	15.410	11.020	13.375	12.392
	Autres	230	177	285	231	245
	Total	159.294	157.283	153.504	154.251	174.247
Valeur (1000 EUR)	Poisson	452.304	449.524	414.951	431.024	516.282
	Crustacés	664.510	718.619	924.222	1.007.442	1.056.066
	Mollusques	181.334	198.358	173.414	176.022	176.314
	Autres	7.343	900	1.155	1.182	921
	Total	1.305.490	1.367.401	1.513.742	1.615.670	1.749.583
Valeur totale (en milliers)	Total	1.024.308	1.085.149	1.024.453	1.125.368	1.192.701

Source : ABARES (Bureau australien des études économiques et scientifiques pour les ressources agricoles).

L'espèce la plus recherchée par les pêcheries australiennes est la langouste. Sur la période de 2015 à 2016, 10.000 tonnes de langouste ont été capturées, pour un montant avoisinant 695 millions de dollars australiens, correspondant à une valeur unitaire d'environ 69 AUD/kg (soit 47 EUR/kg). La pêche à la crevette représente également une part importante de la valeur des captures. Sur la période de 2015 à 2016, les captures de crevette ont atteint environ 20.000 tonnes, pour une valeur dépassant 300 millions de dollars australiens. Les principales espèces pêchées sont la crevette tigrée et la crevette banane.

La catégorie la plus recherchée parmi les espèces de poisson est le thon, le thon rouge du Sud étant la principale espèce capturée. La filière du thon rouge du Sud exploite les eaux au large de l'Australie du Sud avec Port Lincoln comme port principal. Les eaux au large de Port Lincoln sont également exploitées pour l'engraissement du thon et son transfert en cages de grossissement.

En Australie, les captures visent surtout l'albacore et le thon obèse, outre les autres espèces migratoires, notamment les requins (l'émissole gommée, le requin-hâ, etc.), les marlins, les makaires et les voiliers.

Aquaculture

La valeur de la production aquacole australienne a progressivement augmenté au cours de ces dernières années. Les salmonidés, notamment composés du saumon de l'Atlantique, ont été les principaux moteurs de cette croissance. Il existe également une faible production de grande truite arc-en-ciel mais sa part a diminué au cours des 5 dernières années.

En Australie, la filière huître est la deuxième filière aquacole la plus importante, comprenant tant la culture d'huître à des fins alimentaires que l'élevage pour la production de perles.

Du reste, le thon et la crevette se situent parmi les principales espèces d'élevage. Tandis que la valeur de la production crevetticole a augmenté au cours des sept dernières années, la valeur pour l'engraissement du thon a stagné.

Table 9. PRODUCTION AQUACOLE EN AUSTRALIE (VALEUR EN MILLIERS DE DOLLARS AUSTRALIENS)

	2008–09	2009–10	2010–11	2011–12	2012–13	2013–14	2014–15	2015–16
Salmonidés	326.218	369.491	427.433	513.638	518.014	542.956	630.842	717.714
Thon	157.777	102.175	114.500	150.000	153.500	122.400	130.670	126.870
Huître comestible	92.875	100.917	97.323	90.071	93.547	91.297	93.015	97.041
Crevettes	56.841	75.400	57.332	60.454	60.062	63.522	86.288	86.485
Huître perlière	90.099	104.622	120.077	102.312	79.170	60.728	67.863	78.354
Perche barramundi	31.661	32.028	35.730	40.811	32.771	33.857	37.058	34.979
Ormeau	23.056	15.440	16.389	19.192	23.685	25.714	28.698	28.659
Autres	88.186	77.527	78.884	62.806	95.005	56.344	112.447	136.632
Total	866.712	877.600	947.667	1.039.284	1.055.754	996.818	1.186.881	1.306.733

Source : ABARES (Bureau australien des études économiques et scientifiques pour les ressources agricoles).

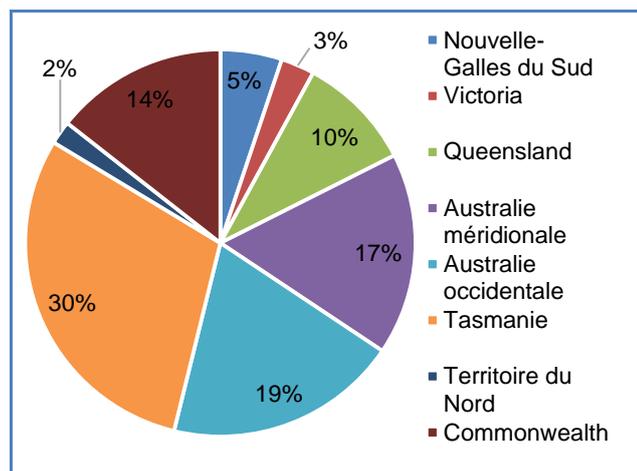
Table 10. PRODUCTION AQUACOLE DE L'AUSTRALIE (VOLUME EN TONNES)

	2008–09	2009–10	2010–11	2011–12	2012–13	2013–14	2014–15	2015–16
Salmonidés	30.048	31.964	36.841	44.151	43.027	41.846	48.614	56.319
Huître comestible	14.227	14.931	13.927	12.559	12.382	11.552	10.970	11.345
Thon	8.786	7.284	5.800	7.087	7.486	7.544	8.418	8.895
Crevettes	3.985	5.280	3.970	4.021	3.742	3.774	5.282	4.628
Moule commune	3.372	3.465	3.115	3.672	3.679	3.237	3.678	3.625
Perche barramundi	2.966	3.628	4.352	4.473	3.560	3.440	3.772	3.542
Ormeau	681	455	491	604	724	825	850	757
Autres	6.132	6.822	8.165	5.264	5.462	2.813	7.734	7.933
Total	70.196	73.829	76.662	81.833	80.061	75.032	89.318	97.046

Source : ABARES (Bureau australien des études économiques et scientifiques pour les ressources agricoles).

La production salmonicole est réalisée en Tasmanie, tandis que les autres espèces sont produites dans d'autres Etats. Les sites d'engraissement du thon sont situés en Australie méridionale. Les élevages de crevettes et de perche barramundi sont essentiellement situés dans les Etats du Queensland et de Nouvelle-Galles du Sud tandis que l'Australie méridionale et la Tasmanie exploitent l'élevage d'huître comestible. Alors que l'élevage d'ormeau et de moule commune est réalisé le long de la côte sud (Australie occidentale, Australie méridionale et Victoria), la filière de l'huître perlière est basée en Australie occidentale.

Figure 49. PÊCHE ET AQUACULTURE EN AUSTRALIE - RÉPARTITION DE LA VALEUR (ÉTATS ET COMMONWEALTH)



Source : ABARES (Bureau australien des études économiques et scientifiques pour les ressources agricoles).

Les salmonidés représentent environ 60 % du volume de la production aquacole australienne, suivis par l'huître comestible et le thon. En valeur, les salmonidés ont été le principal moteur de la croissance au cours des dernières années. À partir de 2008-2009 jusqu'en 2015 et 2016, la croissance était d'environ 90 %.

Sur la période de 2015 à 2016, si la valeur de la pêche est additionnée à celle de l'aquaculture, la Tasmanie est alors l'Etat le plus important en valeur (30 %), suivie par l'Australie occidentale (19 %) et l'Australie méridionale (17 %).

La valeur des pêches du Commonwealth est dominée par le thon (à l'exclusion du thon rouge du Sud), les petits pélagiques, le requin, le merlan et la crevette (représentant environ la moitié du total). En Australie, sur la période de 2015 à 2016, 14 % de la valeur totale de la production des produits de la pêche et de l'aquaculture était représentée par le Commonwealth.

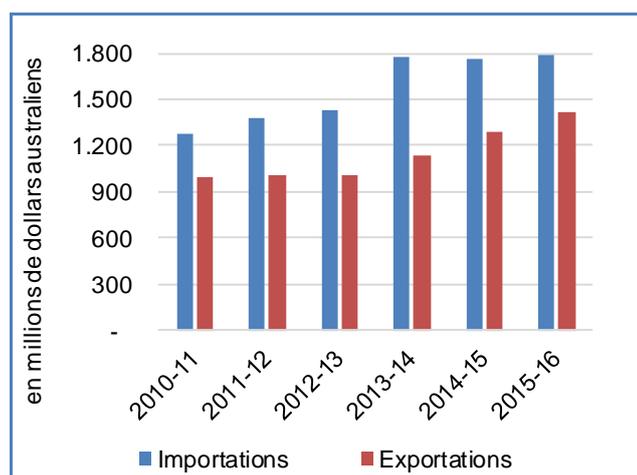
5.3 Transformation des produits de la mer

Le secteur de la transformation est limité dans l'industrie australienne des produits de la mer. Il existe plusieurs clusters ou pôles importants : la Tasmanie est le premier état transformateur de saumon frais éviscéré destiné à l'exportation et transforme également des produits pour le marché national, notamment les filets de saumon et le saumon fumé.

En plus d'être l'un des ports de pêche les plus importants, Port Lincoln offre également une structure de la transformation relativement variée. Différents types de thon, notamment le thon rouge du Sud d'élevage et la sériole d'élevage, sont transformés dans cet état. L'huître, la moule, la langouste et l'ormeau sont également transformés et commercialisés via Port Lincoln, qui est également l'un des principaux ports d'expédition pour les groupes de produits destinés à l'exportation, notamment le blé et la viande.

5.4 Commerce extérieur

Figure 50. **BALANCE COMMERCIALE AUSTRALIENNE DES PRODUITS DE LA MER COMESTIBLES**



Source : ABARES (Bureau australien des études économiques et scientifiques pour les ressources agricoles).

En Australie, le commerce des produits de la mer est dominé par les échanges avec les partenaires asiatiques. Tandis que les importations portent essentiellement sur les produits transformés et élaborés (à savoir la conserve), les exportations concernent davantage le poisson vivant, frais entier ou entier congelé.

Au cours de la dernière décennie, la situation de l'Australie a évolué : exportateur net jusqu'en 2006-2007²⁷, elle a vu les importations dépasser les exportations (en valeur) d'une année à l'autre depuis 2007-2008.

L'Australie importe et exporte des produits à usage non alimentaire provenant de la pêche et de l'aquaculture. Les exportations concernent surtout les huîtres perlières, les perles étant réimportées ultérieurement. De même, les importations de farine de poisson et d'huile de poisson sont importantes. Sur la période de 2015 à 2016, les importations australiennes de farine de poisson et d'huile de poisson ont dépassé 60 millions de dollars australiens pour chacun des produits. Sur la période de 2013-2014 à 2015-2016, les exportations d'huîtres perlières ont diminué de 240 millions à 150 millions de dollars australiens, tandis que la valeur des réimportations de perles a augmenté d'environ 100 millions de dollars australiens à 140 millions de dollars australiens au cours de la même période.

Exportations

Table 11. **EXPORTATIONS AUSTRALIENNES DE PRODUITS DE LA MER COMESTIBLES PAR MARCHÉS PRINCIPAUX (VOLUME EN TONNES ET VALEUR EN MILLIONS DE DOLLARS AUSTRALIENS)**

	Volume			Valeur		
	2013-14	2014-15	2015-16	2013-14	2014-15	2015-16
Vietnam	9.837	11.201	9.895	566	716	682
Hong-Kong	4.750	4.538	5.029	209	192	205
Japon	11.124	11.958	13.395	192	192	205
Chine	1.736	3.485	6.609	37	49	105
États-Unis	803	1.228	2.150	22	28	45
Singapour	963	1.256	1.224	34	35	35
Taiwan	433	685	1.032	14	15	21
Nouvelle-Zélande	3.783	2.973	3.903	14	14	20
Autres	5.474	5.936	18.816	51	52	82
Total	38.904	43.261	62.055	1.138	1.293	1.418

Source : ABARES (Bureau australien des études économiques et scientifiques pour les ressources agricoles).

²⁷ <http://www.agriculture.gov.au/SiteCollectionDocuments/fisheries/aus-seafood-trade.pdf>

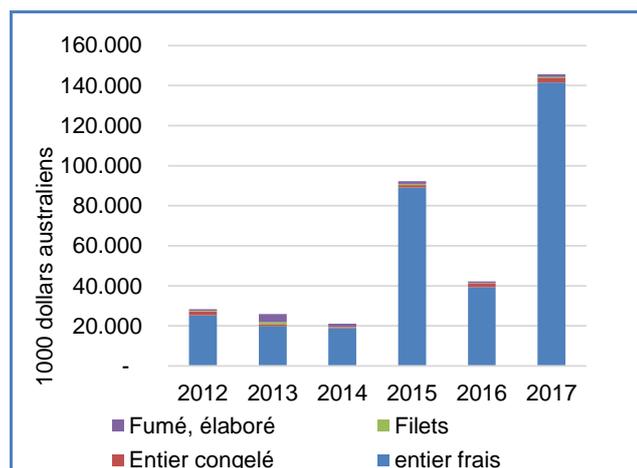
Le Vietnam est le principal marché de destination des exportations, absorbant environ 90 % de la valeur des exportations australiennes de langouste. En 2015 et 2016, la valeur totale des importations vietnamiennes provenant d'Australie a atteint 682 millions de dollars australiens. Hong-Kong et le Japon ont suivi, avec respectivement 224 millions et 205 millions de dollars australiens. Les exportations vers Hong-Kong sont davantage diversifiées : l'ormeau, la langouste et la crevette sont les catégories les plus importantes. Les exportations vers le Japon sont dominées par le thon : le thon entier frais ou congelé représente les deux tiers du total des exportations, la crevette 14 %, l'ormeau 7 % et le saumon 6 %.

Table 12. **EXPORTATIONS AUSTRALIENNES DE PRODUITS DE LA MER COMESTIBLES PAR ESPÈCES PRINCIPALES (VOLUME EN TONNES ET VALEUR EN MILLIONS DE DOLLARS AUSTRALIENS)**

Espèce	Volume			Valeur		
	2013–14	2014–15	2015–16	2013–14	2014–15	2015–16
Langouste	7.966	8.203	7.987	590.293	691.232	693.199
Ormeau	2.742	2,578	2.615	170.043	173.753	181.982
Thon	11.000	12.069	13.752	135.539	150.993	163.255
Crevette	7.055	6.491	6.689	100.976	94.166	114.384
Salmonidés	1.817	4.955	8.038	17.396	48.142	79,936
Poisson vivant	910	775	800	34.174	29.862	30.179
Coquille Saint-Jacques	549	297	364	13.576	10.674	11.698
Crabe	421	565	558	5.534	7.948	7.614
Espadon	443	478	554	3.921	4.404	6.904
Autre	6.001	6.850	20.698	66.896	81.483	129.173
Total	38.904	43.261	62.055	1.138.348	1.292.656	1.418.323

Source : ABARES (Bureau australien des études économiques et scientifiques pour les ressources agricoles).

Figure 51. **EXPORTATIONS AUSTRALIENNES DE SAUMON ATLANTIQUE VERS LA CHINE, PAR CATÉGORIE**



Source : ABARES (Bureau australien des études économiques et scientifiques pour les ressources agricoles).

Les exportations vers la Chine sont également très différentes. En moins de deux ans, le saumon de l'Atlantique frais éviscéré est devenu le premier produit d'exportation devant l'ormeau, la crevette et la langouste.

Le saumon frais éviscéré représente environ 97 % de la valeur totale d'exportation de saumon.

La hausse s'est poursuivie jusqu'à récemment : l'évolution de 2012 à 2017 montre que la croissance a atteint son niveau le plus élevé en 2017 (surtout au cours du deuxième semestre).

Au cours de cette période de 3 ans, la valeur unitaire de chaque kilo de produits de la mer exporté d'Australie a été de 3 à 4 fois plus élevée que la valeur unitaire par kilo correspondante des produits de la mer importés. Ceci souligne que les exportations australiennes de produits de la mer sont dominées par les crustacés et les mollusques haut de gamme, notamment la langouste et l'ormeau à l'instar de la majeure partie des exportations de poisson qui concernent des produits prisés, notamment le thon rouge, le saumon, la perche barramundi et la truite de corail (le mérrou).

Importations

Table 13. **IMPORTATIONS AUSTRALIENNES DE PRODUITS DE LA MER COMESTIBLES PAR PRINCIPAUX FOURNISSEURS (VOLUME EN TONNES ET VALEUR EN MILLIONS DE DOLLARS AUSTRALIENS)**

	Volume			Valeur		
	2013–14	2014–15	2015–16	2013–14	2014–15	2015–16
Thaïlande	66.373	66.076	61.280	417	422	416
Chine	41.079	35.186	34.959	342	285	292
Vietnam	31.880	31.597	32.743	342	285	292
Nouvelle-Zélande	31.342	28.115	27.644	207	190	200
Indonésie	8.369	9.226	9.697	73	86	90
Malaisie	11.346	10.993	10.294	98	95	89
Norvège	3.238	4.659	4.338	45	68	67
Taiwan	7.727	7.573	8.025	44	58	60
États-Unis	7.021	6.276	6.991	56	53	55
Danemark	2.434	3.247	2.378	45	58	48
Autres	26.691	24.644	24.400	112	167	184
Total	237.500	227.592	222.749	1.781	1.767	1.793

Source : ABARES (Bureau australien des études économiques et scientifiques pour les ressources agricoles).

Les produits de la mer importés en Australie proviennent essentiellement de Thaïlande. Ils concernent surtout les conserves de thon / les produits élaborés à base de thon, les conserves de saumon, la crevette (la crevette tropicale) et les autres produits de la mer en conserve. La Chine exporte également une diversité de produits de la mer vers l'Australie, mais la crevette, l'encornet, la coquille Saint-Jacques sont les espèces les plus importantes, représentant respectivement 39 %, 18 % et 11 % de la valeur totale des importations. Le Vietnam est le troisième plus grand fournisseur. Il est le premier fournisseur de crevettes et représente une source importante des importations pour plusieurs poissons congelés (à savoir les filets congelés de panga).

La Nouvelle-Zélande fait partie des quatre premiers pays d'origine des importations australiennes. Les principaux produits importés de Nouvelle-Zélande sont les salmonidés, les mollusques et les nombreux produits à base de poisson blanc frais et congelé (le hoki, le merlu et l'hoplostète orange).

D'autres pays du Sud-Est asiatique (par exemple la Malaisie et l'Indonésie) sont des fournisseurs importants, notamment de crevette, de produits élaborés à base de thon, d'autres conserves de poisson / produits élaborés à partir d'autres poissons et d'encornet.

La Norvège et le Danemark sont les seuls pays européens parmi les principaux fournisseurs de l'Australie, avec une valeur suffisamment élevée pour être inclus parmi les 10 premiers fournisseurs, avec respectivement, le saumon et le saumon fumé, comme principaux produits exportés. D'autres pays de l'UE (à savoir la Pologne, l'Italie, le Royaume-Uni et l'Allemagne) se placent parmi les 20 premiers fournisseurs, où dominent les conserves de poisson et les produits élaborés à base de poisson de différentes catégories.

Table 14. **IMPORTATIONS AUSTRALIENNES DE PRODUITS DE LA MER COMESTIBLES PAR ESPÈCES PRINCIPALES (VOLUME EN TONNES ET VALEUR EN MILLIONS DE DOLLARS AUSTRALIENS)**

Espèce	Volume			Valeur		
	2013–14	2014–15	2015–16	2013–14	2014–15	2015–16
Crevette	38.672	32.359	31.919	495.113	431.201	400.871
Thon	50.129	49.155	44.859	296.105	283.894	274.792
Salmonidés	14.243	16.127	15.059	167.451	190.654	184.683
Encornet et poulpe	23.166	22.254	23.380	114.470	111.575	134.837
Langoustes, homards et crabes	3.078	3.144	2.784	50.703	59.357	58.566
Coquille Saint-Jacques	3.456	2.864	2.624	52.907	49.552	54.998
Merlu	4.510	4.931	5.123	19.450	21.841	23.576
Moule	3.568	3.134	3.329	19.122	17.922	20.022
Autres poissons	91.929	89.610	89.440	521.889	558.207	589.594
Autres crustacés et mollusques	4.750	4.014	4.231	43.961	42.869	50.728
Total	237.500	227.592	222.749	1.781.172	1.767.073	1.792.666

Source : ABARES (Bureau australien des études économiques et scientifiques pour les ressources agricoles).

Echanges avec l'UE

Table 15. **BALANCE COMMERCIALE DES PRODUITS DE LA MER ENTRE L'AUSTRALIE ET L'UE** (volume en tonnes, valeur en milliers d'euros)

2016		2015		2016		2017	
Exportations UE vers l'Australie	Volume	10.313		11.698		11.940	
	Valeur		81.636		93.656		116,663
Importations UE provenant d'Australie	Volume	785		1.316		1.237	
	Valeur		11.276		13.773		15.903

Source : Eurostat. Comext.

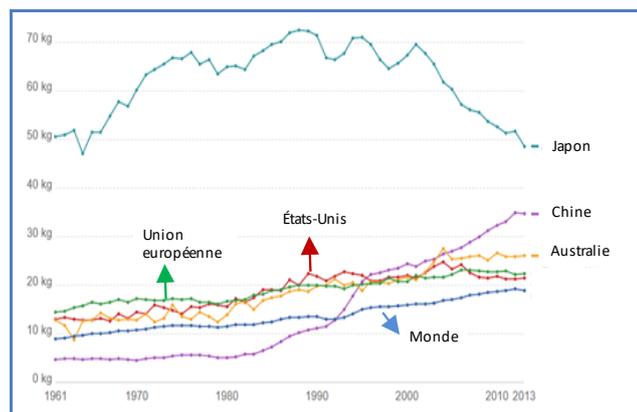
Le commerce des produits de la mer entre l'UE et l'Australie n'est pas significatif, l'UE exporte bien plus vers l'Australie que l'Australie vers l'UE. Le saumon fumé et les conserves de différents types de produits de la mer sont les principaux produits exportés vers l'Australie. Généralement, les échanges de l'Australie vers l'UE portent sur des produits ayant une valeur unitaire plus élevée, notamment l'ormeau, la crevette tropicale, le thon et quelques poissons marins prisés (à savoir le mérou).

5.5 Consommation

Selon les estimations disponibles de la FAO, en Australie, au cours des deux dernières décennies, la consommation de produits de la mer a progressé au même niveau environ que la croissance globale. Entre 1993 et 2013, tandis que la consommation globale par habitant a augmenté de plus de 40 %, la croissance australienne a augmenté de 30 %. À titre comparatif, au cours de la même période, la consommation par habitant de l'UE a augmenté de 17 %. Inversement, la consommation a diminué de 6 % aux États-Unis et de 28 % au Japon.

Selon l'IBIS World (une société australienne d'études dans le secteur), en Australie, la consommation des produits de la mer par habitant a légèrement diminué (- 2 %) au cours des deux années entre 2013 et 2014, et 2015 et 2016. Dans le même temps, IBIS World prévoit une croissance de la consommation des produits de la mer au cours des cinq prochaines années.

Figure 52. **CONSOMMATION DE PRODUITS DE LA MER EN AUSTRALIE ENTRE 1963 ET 2013**



Source : FAO²⁸.

La consommation australienne en produits de la mer se caractérise par le fait que des produits de la mer, des espèces de poisson, de crustacés et de mollusques sont exportées à un prix élevé en échange d'importations à un prix inférieur des filets de poissons, de produits élaborés congelés de crevette, d'encornet et de poulpe et des conserves de thon et de saumon. Selon une étude nationale sur la consommation australienne des produits de la mer²⁹, en Australie, les conserves de poisson consommées concernent généralement des produits peu prisés à base de thon, notamment de listao. Le coût peu élevé, la chair blanche sans arrêtes et la saveur neutre du poisson importé (principalement du pangasius) attirent une grande partie de la population australienne.

²⁸ <https://ourworldindata.org/meat-and-seafood-production-consumption#per-capita-trends-in-meat-consumption>

²⁹ <http://www.agriculture.gov.au/SiteCollectionDocuments/fisheries/aus-seafood-trade.pdf>

6 Faits saillants mondiaux

Pêche durable / UE : Les activités de pêche dans l'Atlantique, en mer du Nord et en mer Baltique enregistrent des bénéfiques records grâce à la reconstitution de stocks halieutiques prisés, notamment de cabillaud de mer du Nord et du merlu du Nord. Actuellement, des 76 stocks pour lesquels les données sont disponibles, 53 sont capturés dans le cadre de pêches durables, par rapport à 44 en 2017 et 5 en 2009. Pour les stocks gérés par l'UE, 97 % du volume est pêché à des niveaux durables. En 2015, les flottes de pêche de l'UE ont enregistré des bénéfiques nets records (environ 800 millions d'euros, soit une hausse de 60 % en deux ans), faisant de la pêche l'un des secteurs affichant la plus forte croissance de l'UE.³⁰



Approvisionnement / Norvège : En février 2018, la Norvège a exporté 176.935 tonnes de produits de la mer, pour une valeur de 0,73 million d'euros. Ceci représente une baisse en volume de 66.500 tonnes (soit - 27 %) et une diminution de la valeur des exportations de 66 millions d'euros (soit - 8 %) par rapport à février 2017. En février 2018, la Norvège a exporté 75.700 tonnes de saumon pour une valeur à l'exportation de 0,5 milliard d'euros, enregistrant une baisse de 23 millions d'euros (soit - 5 %) par rapport à février 2017. Dans le même temps, le volume des exportations a augmenté de 3.700 tonnes (soit + 5 %).³¹

Approvisionnement / Canada : En 2017, la valeur des exportations canadiennes de poisson et de produits de la mer a poursuivi sa tendance à la hausse, affichant une augmentation globale de 195 millions d'euros (soit + 5 %) par rapport à l'année précédente et du total des ventes qui ont atteint 4,3 milliards d'euros. Parmi les 137 destinations du monde, le marché ayant la plus forte croissance pour les exportations canadiennes était la Chine, enregistrant une augmentation de 25 % (soit 121 millions d'euros) depuis 2016, suivie par le Japon (+ 13 %, soit 25 millions d'euros). Les exportations vers les États-Unis sont restées stables, pour une valeur de 2,7 milliards d'euros. En 2017, les trois premières espèces exportées par le Canada étaient le homard, le crabe des neiges et le saumon de l'Atlantique.³²

Approvisionnement / Écosse : En Écosse, en 2017, le total des exportations de produits alimentaires et de boissons a atteint environ 6,7 milliards d'euros, le poisson et les produits de la mer ont représenté la majeure partie des exportations de produits alimentaires. Elles ont représenté environ 1,06 milliard d'euros, augmentant de 23 % par rapport à 2016.³³

Marché électronique / Pêche / Croatie : Depuis février 2018, la Croatie possède son premier marché électronique du poisson, « Buy Fish Shop ». L'objectif du négociant est d'atteindre le montant envisagé pour que les pêcheurs puissent vendre le poisson au meilleur prix disponible. Les pêcheurs et les négociants sont libres de décider et doivent s'accorder sur un point de retrait ainsi que sur la méthode de paiement. Selon les prévisions, le marché électronique est également prêt pour le marché italien. Le marché électronique du poisson est disponible en Croatie, en Slovène, et également en Italie.³⁴

Pêche / Pêcheuses / FAO / Publication : Une nouvelle publication de la FAO concernant les femmes dans les pêcheries, « *Women's participation and leadership in fisherfolk organizations and collective action in fisheries: a review of evidence on enablers, drivers and barriers* » a été publiée. L'analyse identifie plusieurs barrières auxquelles les femmes sont confrontées pour accéder aux entreprises et aux processus de prise de décision de manière égale aux hommes.³⁵

Consommation / Produits de la mer / Allemagne : PrimeFish, le projet de recherche financé par l'Europe dans le cadre du Programme Horizon 2020, a présenté une étude sur les consommateurs allemands lors du *Fish International 2018* à Brême (Allemagne). Les consommateurs allemands désireux de payer pour des produits de la mer sont composés d'hommes et de femmes ayant des niveaux d'éducation moyens à élevés, des revenus importants et vivant surtout dans de petites unités familiales (un ou deux membres, sans enfants). Les poissons préférés des consommateurs allemands sont le saumon (25 %), la truite (16 %), le panga (14 %), le hareng (12 %), le cabillaud (10 %), le bar (7 %) et la dorade (6 %).³⁶

³⁰ https://ec.europa.eu/fisheries/tackling-overfishing-%E2%80%93-eu-push-sustainability-shows-results_en

³¹ <https://en.seafood.no/news-and-media/news-archive/norwegian-seafood-exports-decline-generally-in-february-but-shored-up-by-growth-in-codfish-exports/>

³² <https://www.canada.ca/en/fisheries-oceans/news/2018/03/fisheries-and-oceans-canada-releases-2017-trade-figures-canadian-fish-and-seafood-exports-continue-to-grow.html>

³³ <https://news.gov.scot/news/exports-hit-record-gbp-6-billion>

³⁴ <https://www.buyfish.eu/About.aspx>

³⁵ <http://www.fao.org/documents/card/en/c/i8480en>

³⁶ <http://primefish.eu/blog/412>

7 Contexte macro-économique

7.1 Carburant maritime

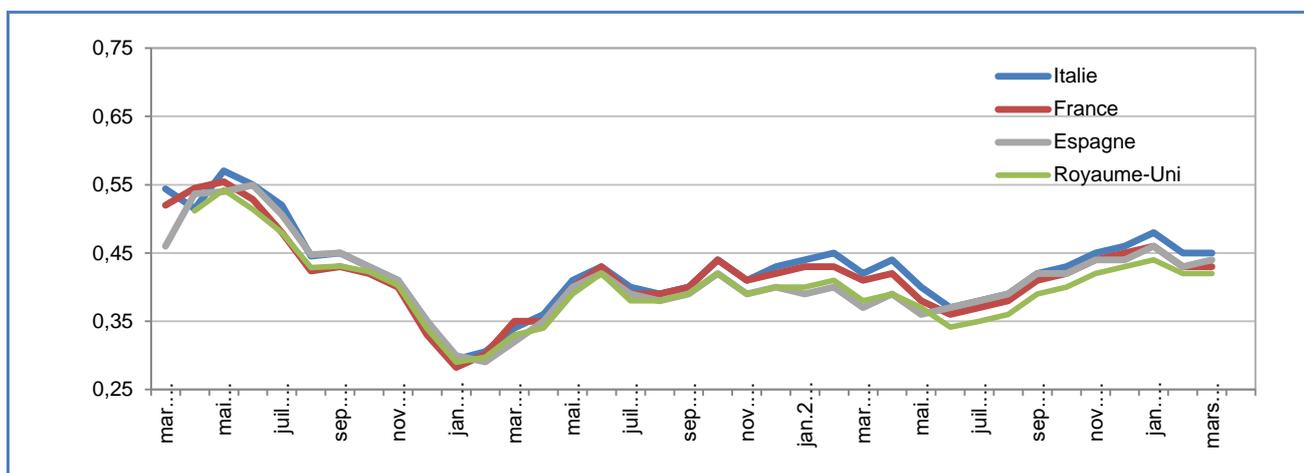
En mars 2018, le prix moyen du carburant maritime a varié entre 0,42 EUR/litre et 0,45 EUR/litre dans les ports de France, d'Italie, d'Espagne et du Royaume-Uni. Ces prix étaient supérieurs d'environ 1 % par rapport aux mois précédents. Cependant, depuis mars 2017, l'augmentation a été nettement plus importante, atteignant 19 % dans les ports espagnols et 11 % dans les ports britanniques.

Table 16. PRIX MOYEN DU CARBURANT MARITIME EN ITALIE, FRANCE, ESPAGNE ET AU ROYAUME-UNI (en EUR/litre)

État membre	Mars 2018	Évolution depuis février 2018	Évolution depuis mars 2017
France <i>(ports de Lorient et Boulogne)</i>	0,43	0 %	5 %
Italie <i>(ports d'Ancône et de Livourne)</i>	0,45	0 %	7 %
Espagne <i>(ports de La Corogne et de Vigo)</i>	0,44	2 %	19 %
Royaume-Uni <i>(ports de Grimsby et d'Aberdeen)</i>	0,42	0 %	11 %

Source : Chambre de Commerce de Forlì-Cesena, Italie ; DPMA, France ; ARVI (janvier 2013-mars 2015), Espagne ; MABUX (avril 2015-mars 2018).

Figure 53. PRIX MOYEN DE CARBURANT MARITIME EN ITALIE, FRANCE, ESPAGNE ET AU ROYAUME-UNI (EN EUR/LITRE)



Source : Chambre de Commerce de Forlì-Cesena, Italie ; DPMA, France ; ARVI (janvier 2013-mars 2015), Espagne ; MABUX (avril 2015-mars 2018).

7.2 Prix à la consommation

En février 2018, le taux d'inflation annuelle de l'UE a atteint 1,3 %, en baisse par rapport à janvier 2018 où il était de 1,6 %. L'année précédente, le taux d'inflation avait atteint 2,0 %.

Inflation : taux plus faibles en février 2018 par rapport janvier 2018.



Inflation : taux plus élevés en février 2018 par rapport à janvier 2018



Table 17. INDICE DES PRIX A LA CONSOMMATION HARMONISÉ DANS L'UE (2015 = 100)

IPCH	Fév. 2016	Fév. 2017	Jan. 2018	Fév. 2018	Évolution depuis janvier 2018	Évolution depuis février 2017
Aliments et boissons non alcooliques	100,09	102,63	103,99	103,84	↓ 0,14 %	↑ 1,18 %
Poisson et produits de la mer	102,03	105,96	109,43	107,92	↓ 1,38 %	↑ 1,85 %

Source : Eurostat.

7.3 Taux de change

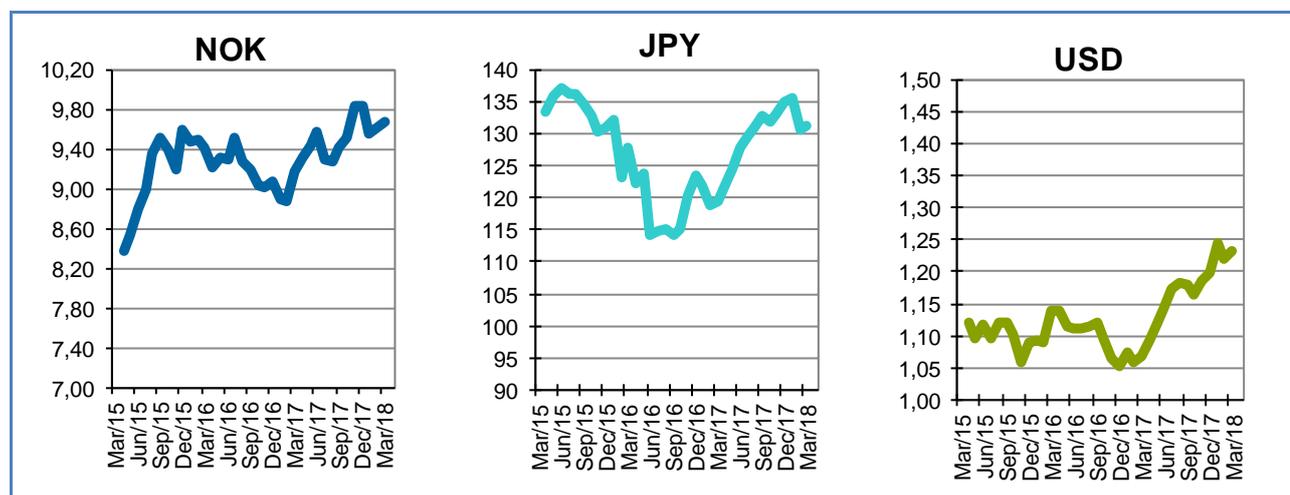
Table 18. TAUX DE CHANGE POUR LES DEVISES SÉLECTIONNÉES

Devise	Mars 2016	Mars 2017	Fév. 2018	Mars 2018
NOK	9,4145	9,1683	9,6153	9,6770
JPY	127,90	119,55	130,72	131,15
USD	1,1385	1,0691	1,2214	1,2321

Source : Banque centrale européenne.

En mars 2018, l'euro s'est apprécié par rapport au dollar américain (+ 0,9 %) et au yen japonais (+ 0,3 %) et la couronne norvégienne (+ 0,6 %) par rapport au mois de février 2018. Au cours des six derniers mois, l'euro a fluctué autour de 1,21 par rapport au dollar américain. Par rapport à l'année précédente (mars 2017), l'euro s'est apprécié de 5,5% par rapport à la couronne norvégienne, de 9,7% par rapport au yen japonais et de 15,2% par rapport au dollar américain.

Figure 54. TENDANCE DES TAUX DE CHANGE DE L'EURO



Source : Banque centrale européenne.

EUMOFA Faits saillants du mois est publié par la Direction Générale des Affaires Maritimes et de la Pêche de la Commission Européenne.

Éditeur : Commission européenne, Direction Générale des Affaires Maritimes et de la Pêche, Directeur général

Avertissement : Bien que la Direction Générale des Affaires Maritimes et de la Pêche soit responsable de la production d'ensemble de cette publication, les opinions et conclusions présentées dans ce rapport n'engagent que les auteurs et ne reflètent pas nécessairement l'opinion de la Commission ou de ses membres.

© Commission européenne, 2018
KL-AK-18-003-FR-N
ISSN 2363-409X
Photographies : © Eurofish

Reproduction autorisée sous réserve de mention de la source.

POUR INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES ET COMMENTAIRES :

Direction Générale des Affaires Maritimes et de la Pêche
B-1049 Bruxelles
Tél. +32 229-50101
E-mail : contact-us@eumofa.eu

Ce rapport a été établi à partir des données EUMOFA et des sources suivantes :

Premières ventes : Commission européenne, FishBase, CIEM.

Consommation : EUROPANEL.

Étude de cas : Merriam-Webster, ADISUR, ADEPALE, Comext, FranceAgriMer, Kantar Worldpanel.

Faits saillants mondiaux : Commission européenne, Direction Générale des Affaires Maritimes et de la Pêche (DG MARE), Conseil norvégien des produits de la mer, PrimeFish, Pêches et Océans Canada, Gouvernement écossais, FAO, BuyFish.eu.

Contexte macro-économique : EUROSTAT ; Chambre de commerce de Forli-Cesena, Italie ; DPMA, France ; ARVI, Espagne ; MABUX, Banque centrale européenne.

Les données de première vente sont disponibles dans un document annexe sur le site EUMOFA. Les analyses sont effectuées sur les données après agrégation (principales espèces commerciales), selon le système d'enregistrement et de communication électronique (système ERS) de l'UE. Dans le cadre de la présente étude, les analyses sont indiquées selon les prix actuels.

L'Observatoire du marché européen pour la pêche et les produits de l'aquaculture (EUMOFA) a été développé par la Commission européenne. Il constitue l'un des outils de la nouvelle Politique de Marché dans le cadre de la réforme de la Politique Commune des Pêches. [Règlement (UE) n° 1379/2013 art. 42].

EUMOFA est un **outil d'intelligence économique**, qui fournit régulièrement des prix hebdomadaires, les tendances de marché mensuelles et des données structurelles annuelles tout au long de la filière.

La base de données est alimentée par des données fournies et validées par les États Membres et les institutions européennes. Elle est disponible en 24 langues.

Le site d'EUMOFA est accessible au public à l'adresse suivante: www.eumofa.eu/fr.